



PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

4^e Année. - N^o 101.

ABONNEMENTS :
 France..... 20 francs par an.
 Union postale..... 25

23 Juin 1901.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

Société des Etab^{ts} POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 219, Rue de Vaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) * PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900 : MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

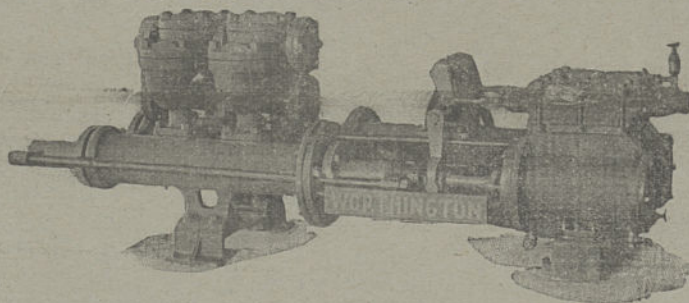
GRAND PRIX
 Exposition Universelle Paris 1889



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



Pompes pour tous Services de Mines
 etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON
 EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES

(22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

(12)

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPECIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

(8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^o.

MANUFACTURE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

J.A. GENTEUR, 77, Rue Charlot, PARIS

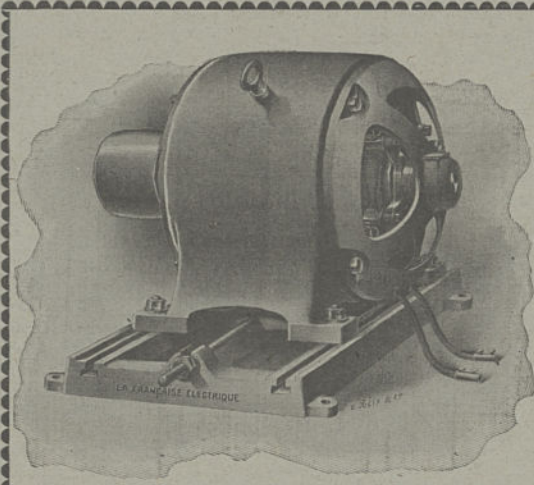
TÉLÉPHONE
 100.31

IRIS - LILLIAD - Université Lille

TÉLÉPHONE
 100.31

TH. DUPUY & FILS, 22, RUE DES PETITS-HOTELS, PARIS

LA PLUS SIMPLE * BREVETÉE EN FRANCE & À L'ÉTRANGER * LA MOINS COUTEUSE
A G G L O M É R I E R



LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE

Compagnie de Constructions électriques et de Traction

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 FR.

Siège social et Ateliers: 99, Rue de Crimée, Paris

GÉNÉRATRICES * MOTEURS * TRANSFORMATEURS

ÉCLAIRAGE + Transports d'Énergie + TRACTION

MATÉRIEL DE MINES

CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE

(77)

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

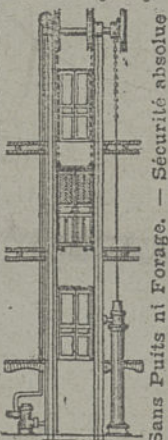
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES
LOCOMOTIVES BASSES
PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques
Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue
SPECIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE NI PAR COURROIE

THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs
A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAPS, NAPPE, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.
pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES p^r HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)

Introduceurs en France de la machine CORLISS

GREPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

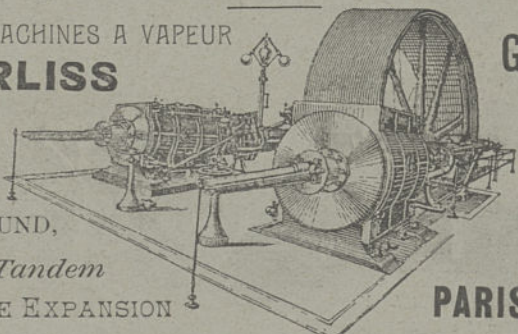
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem

TRIPLE EXPANSION



GRAND

PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1900

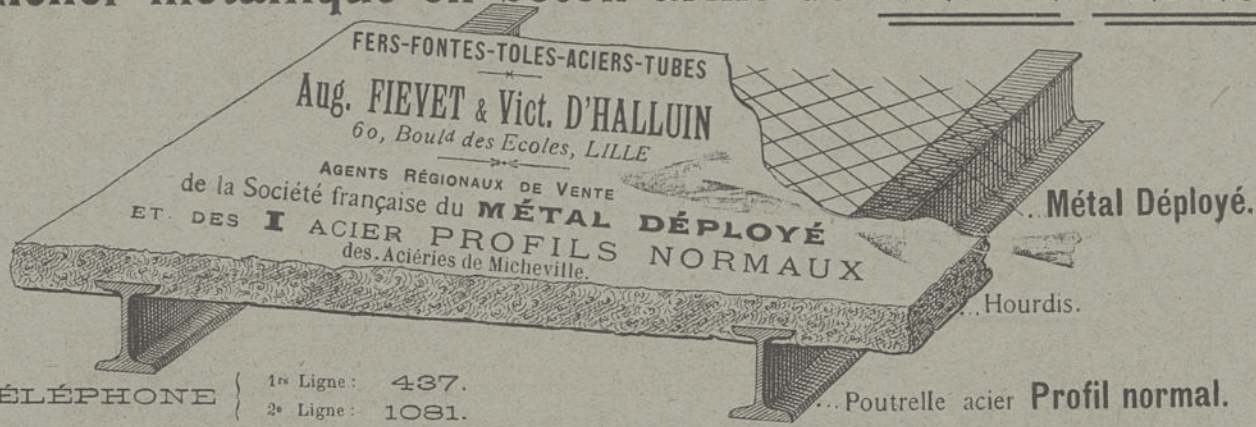
Auguste VERLINDE, Constructeur Mécanicien, **Rue Malus, 20-22-24,** (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, **LILLE**

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moustes. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

Plancher métallique en béton armé de MÉTAL DÉPLOYÉ.



TÉLÉPHONE } 1^{re} Ligne : 437.
2^e Ligne : 1081.

Ateliers de Constructions Mécaniques
AVENUE DU QUESNOY, lieu dit LE PETIT SAINT-DRUON
VALENCIENNES

LÉPILLIEZ frères et **J. TORREZ**
INGÉNIEURS - CONSTRUCTEURS

MATÉRIEL de MINES et de FORGES
POMPES

Treuil's à vapeur et à air comprimé

MACHINES A VAPEUR
de tous genres

A GRANDE VITESSE POUR ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE (70)

N. FLINOIS & L. COLMANT
(Ing. A. et M. Ch. 81)
Lille - Tournai

POIL DE CHAMEAU
CAOUTCHOUC

CHANVRE
TRANSPORTEURS &
ÉLEVATEURS par COURROIES

COTON
BALATA
CUIR

TENDEURS
AGRAFES
et
ENDUITS

USINES A
LILLE 25-27, Quai du Wault
Adresse télégraphique: TRANSMISSION, LILLE
TÉLÉPHONE N° 1040
TOURNAI 39-41, Rue Saint-Brice
Adresse télégraphique: TRANSMISSION, TOURNAI
TÉLÉPHONE N° 70 (74)



GEO. CRADOCK & CO.

DE WAKEFIELD (ANGLETERRE)

Fabrique d'Aciers au Creuset • Tréfilerie • Câbles métalliques

2 MÉDAILLES D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Adresse
télégraphique :
PELOGER-PARIS



Téléphone :
915-16

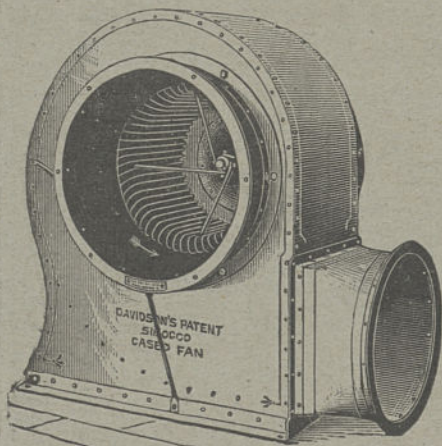
Le dessin ci-dessus représente un câble de 25 m/m de diamètre, en acier au creuset Cradock, breveté perfectionné ayant fait 14 ans de service sur un plan incliné, sans nécessiter aucune réparation, et ayant transporté plus de 1,500,000 tonnes.

NOTRE MAISON EST LA PREMIÈRE AYANT APPLIQUÉ LE SYSTÈME LANG
Ce système, en donnant un câblage beaucoup plus allongé, diminue considérablement la torsion des fils et répartit l'usure uniformément sur la surface du câble.

CABLES D'EXTRACTION POUR PUIITS DE MINES - CABLES SPÉCIALEMENT FLEXIBLES POUR SONDAGES
CABLES SANS GIRATIONS POUR FONÇAGES - CABLES POUR TRAMWAYS FUNICULAIRES, POUR TRANSMISSIONS TÉLÉDYNAMIQUES
GRUES, ASCENSEURS - ATTACHES DE CABLES - ACCESSOIRES DIVERS

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A

PELON & ROGER, Ingénieurs E.C.P. } AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE
ET LA BELGIQUE
76, Avenue de la République, PARIS (71)



VENTILATION DES MINES

des Filatures, Tissages

ÉDIFICES PUBLICS
etc., etc.

SÉCHAGE DE TOUTES MATIÈRES

Élévateurs-Transporteurs
Pneumatiques, de Grains
etc., etc.

PLANS & DEVIS GRATUITS
sur demande

VENTILATION

CHAUFFAGE, SÉCHAGE

TIRAGE INDUIT & FORCE

par les VENTILATEURS

“SIROCCO”

WHITE CHILD & BENEY Ltd

24, Rue des Ponts-de-Comines

LILLE

N.-B. — Le rendement de notre Ventilateur “SIROCCO” est de BEAUCOUP SUPÉRIEUR à celui des Ventilateurs les mieux réputés et les plus connus jusqu'à ce jour.

(72)

Comptoir National DE * PARIS * d'Escompte

AGENCE DE LILLE :

96, Rue Nationale

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS

Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Païement de tous Coupons

ORDRES DE BOURSE

sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS
QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages
ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT
Garde de Titres, Papiers, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(39)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
de

FORAGE & DE RECHERCHES MINIÈRES

(BREVETS RAKY)

Capital : 2.500.000 francs

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS

Sondages rapides au Trépan

Sondages au Diamant

Puits Artésiens

NOMBREUX TRAVAUX EXÉCUTÉS EN FRANCE & EN RUSSIE

(75)

ANCIENNE MAISON HENRI PENNEL

PAUL D'HALLUIN

ENTREPRENEUR

50 et 52, Rue du Moulin, 50 et 52

à ROUBAIX (Nord)

CHEMINÉES EN BRIQUES

Fourneaux pour Générateurs

MASSIFS DE MACHINES

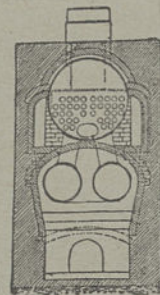
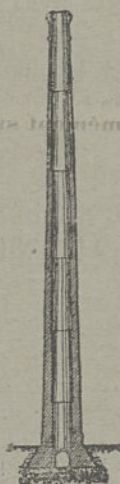
Maçonnerie et Construction en Ciment armé

SYSTÈME HENNEBIQUE

pour USINES, ATELIERS, MAGASINS, etc.

FOURS SPÉCIAUX A TOUTES INDUSTRIES

(81)



Compagnie Franco-Américaine

LESQUIN-LEZ-LILLE (NORD)

MACHINES CORLISS

Compresseurs d'air

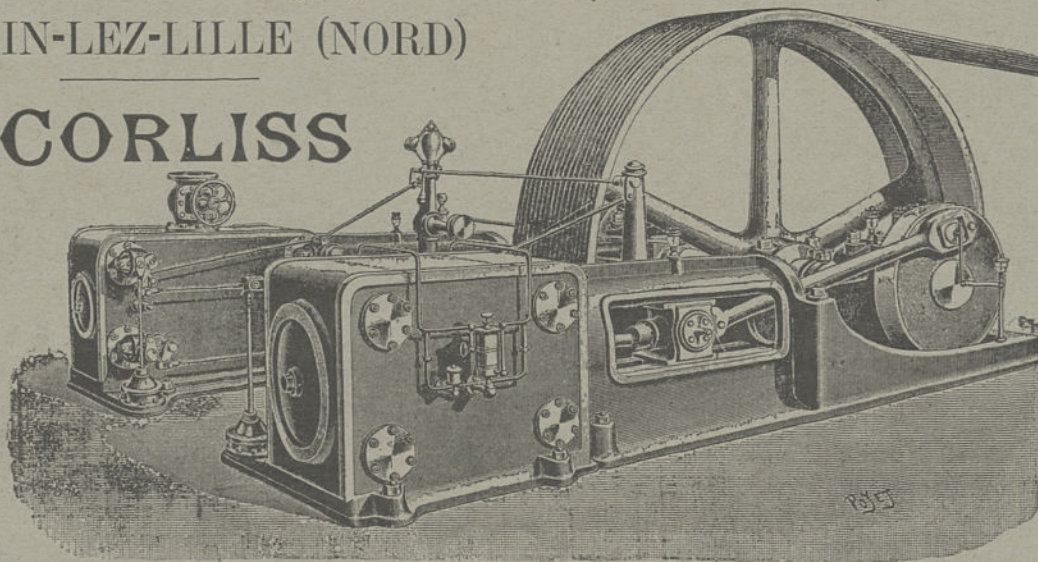
AVEC MOTEURS COMPOUND, COMPRESSION ÉTAGÉE,
RÉFRIGÉRATION EXTÉRIEURE, ASPIRATION ET
REFOULEMENT COMMANDÉS MÉCANIQUE-
MENT, VITESSES ACCÉLÉRÉES.

Pièces interchangeables

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Etudes et Devis gratuits

(76)



CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR
LA VAPEUR
B. P.

V. HUGLO, Ing^r-Const^r. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES
RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition
Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-
de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m^c à l'heure.

(42)

E. & A. SÉE, Ing^{rs}-Constructeurs, 15, RUE D'AMIENS, LILLE

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels

Etudes et Entreprise générale à forfait
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.

RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.

Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARGE

des eaux d'alimentation

SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE

par l'emploi du

TARTRIVORE CONCENTRÉ

Produit liquide incolore à base de suc végétaux

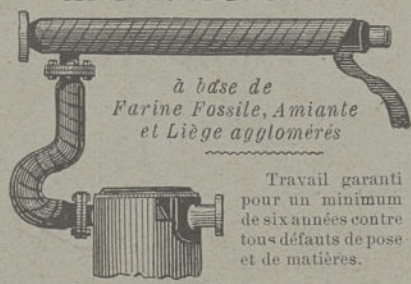
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU

ANTI-RAYONNANT

LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS



LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS

à base de
Farine Fossile, Amiante
et Liège agglomérés

Travail garanti
pour un minimum
de six années contre
tous défauts de pose
et de matières.

GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES

Enduit-Cables * Peinture-émail en toutes nuances

(30)

Ed. GUÉRIN & C^{ie}

Rue Casimir-Giroud, à DOUAI (Nord)

FONDERIES DE FER & DE BRONZE

Moulage en sable et en terre

SUR MODÈLES ET AU TROUSSEAU

Pièces en série

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Applications à l'Electricité

APPAREILS DE BRASSERIES

Minoteries et Mines

INSTALLATIONS D'USINES - TRANSMISSIONS

Réparations

(36)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

GRÉPELLE-FONTAINE * Succ^r, à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

Principales Récompenses : Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1^{er} ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIE, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULERIES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES.

SPECIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools extra-fins en 1^{er} jet, moins de 1% de freinte et 50% d'économie de charbon (Breveté S.G.D.G.) | APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bonilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.)

CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (Br.S.G.D.G.)

APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression à volonté (Brevetés S.G.D.G.)

Privilège pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement.

(35)

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN INDUSTRIEL** : Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*); Mines de Ligny-les-Aire (P.-de-C.) : Nécrologie; Conseil de perfectionnement de l'école d'Arts et Métiers de Lille; Les revendications des mineurs; La journée de travail dans les mines anglaises; La mine aux mineurs de Monthieux (Loire); Grève des mineurs des mines d'anthracite de la Mure (Isère); Conférence sur la mine; Concession houillère d'Hautrages (couchant de Mons). — **BULLETIN COMMERCIAL** : France; Belgique; Allemagne; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Mines de la Clarence (*à suivre*); Mines de Marly (*suite et fin*); Société houillère de Thivencelles (*suite et fin*); Mines de Ligny-les-Aire; Mines d'Aniche; Mines de Douchy; Mines de Carvin (*à suivre*). — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique: Charbonnages du Rieu-du-Cœur et de la Boule réunis, à Quaregnon. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

BULLETIN INDUSTRIEL

LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900⁽¹⁾

(*Suite.*)

COMPAGNIE DES MINES D'OSTRICOURT

La C^{ie} des mines d'Ostricourt a montré son importance, à l'Exposition, par des photographies de ses fosses n^{os} 1, 2, 3 et du rivage; par des diagrammes faisant ressortir la production annuelle depuis la fondation de la Société et les variations du cours des actions depuis la même époque; par un plan d'ensemble de la concession et, enfin, par une superbe collection d'échantillons de combustibles. Plusieurs modèles de la lampe de sûreté Fumat complètent son exposition.

Une notice historique a été publiée en même temps.

CHARBONS

Le gisement de la C^{ie} des mines d'Ostricourt ne fournit que des charbons maigres anthraciteux à 10 % et des charbons maigres flambants (1/4 gras) à 12 % de matières volatiles. La plus grande partie de sa production n'ayant pas d'emploi direct dans l'industrie est criblée ou lavée et classée en produits de différentes grosseurs, pour être utilisée dans les foyers domestiques. Le reste est écoulé dans l'industrie, sous forme de tout-venant, à 25 et 30 % de gros ou de fines à 50, 30 ou 10 m/m, trous ronds: ces fines sont donc constituées par les charbons passant au travers de cribles à trous ronds de 50, 30 ou 10 m/m de diamètre.

Les charbons classés sont divisés en :

- Charbon criblé à 50 m/m;
- Charbon criblé à 30 m/m;
- Charbon criblé à 10 m/m;
- Gros à la main;
- Gaillereries de 8 à 12 c/m;
- Gailletins de 5 à 8 c/m;

Têtes de moineaux de 30 à 50 m/m criblées, concassées ou lavées;

Braissettes de 25 à 30 m/m lavées;

Grains de 10 à 30 m/m criblés;

Grains de 12 à 25 m/m lavés;

Grains de 5 à 12 m/m lavés.

Les têtes de moineaux et les braissettes se font surtout en charbons maigres anthraciteux de la fosse n^o 3 qui sont très durs. Ils sont fort recherchés pour la combustion dans les poêles à feu continu: foyers américains, Cadé, Choubersky, etc.

Les charbons maigres flambants sont employés pour le chauffage des générateurs et pour la cuisson des briques et de la chaux. Les produits classés brûlent très bien avec une courte flamme blanche, sans fumée, en donnant beaucoup de chaleur, dans les foyers domestiques ouverts.

La malterie, la brasserie, le séchage des houblons utilisent la gaillererie et le gros à la main.

La C^{ie} d'Ostricourt fabrique des briquettes de 9 kilos et des boulets de 150 grammes qui trouvent des débouchés dans les sucreries, les chemins de fer, les foyers domestiques.

La production de houille annuelle de la C^{ie} d'Ostricourt est d'environ 200.000 tonnes pour ces dernières années; elle va, avec les nouveaux puits 1 et 4, être rapidement portée à 400.000 tonnes.

NOTICE

La C^{ie} des mines d'Ostricourt a été formée le 22 novembre 1855. Elle exploite la concession houillère d'Ostricourt, d'une étendue de 2.300 hectares, située au Nord-Est du bassin du Pas-de-Calais.

Fosses d'extraction. — L'extraction se fait en ce moment par trois puits, numérotés 2, 3 et 4. Un 4^e puits, n^o 1, qui avait été abandonné en 1864, vient d'être repris et l'on y procède actuellement à l'aménagement des installations de la surface.

La fosse n^o 2 exploite le faisceau des maigres flambants. Sa profondeur est de 378 mètres et son diamètre utile de 4 mètres. Elle est munie d'une machine d'extraction de 250 chevaux, manœuvrant des cages à 2 étages de 2 berlines chacun, d'un

(1) Nos articles sur *Les Houillères à l'Exposition de 1900* seront réunis en un ou plusieurs volumes. On peut, dès maintenant, souscrire à cet ouvrage qui n'aura qu'une seule édition. Pour tous renseignements, écrire aux bureaux de la *Revue Noire*, 33, rue Meurein, Lille.

ventilateur Mortier de 25 m³, de deux compresseurs d'air de 9 m³ chacun, et d'un criblage Allard (de Châtelineau, Belgique).



Fig. 1. — Fosse N° 2 de la C^{ie} des mines d'Ostricourt.

Ce criblage, capable de traiter 500 tonnes par jour, donne les produits suivants :

0/10 m/m, poussier	} ou fines 0/30 m/m ;
10/30 m/m, grains	
30/50 m/m, têtes de moineaux, ou fines 0/50 m/m ;	
50/80 m/m, gailletins ;	
80/120 m/m, gailleteries ;	
Gros à la main.	

Le triage se fait sur des toiles de transport de 14 mètres de longueur. Une toile de reconstitution avec tour d'emmagasinement permet de donner exactement le pourcentage de gailleteries désiré et de mélanger par 1/5, par 1/4 ou par 1/3 des fines grasses dans les fines maigres pour constituer des fines demi-grasses.

La fosse n° 3 exploite un superbe faisceau de charbons maigres anthraciteux durs et se tenant bien au feu. Sa profondeur est de 320 mètres, son diamètre utile de 2^m20 seulement. Elle est desservie par une machine d'extraction de 150 chevaux, un ventilateur Mortier de 40 m³, un compresseur d'air de 5 m³.

Les charbons de la fosse n° 3 sont préparés dans un criblage analogue à celui de la fosse n° 2 et dans un lavoir Coppée capable de traiter 300 tonnes, par jour, de fines à 50^m/m. Ce lavoir ramène la teneur en cendres de 12 à 5 ou 6 % et produit du poussier non lavé 0 à 5^m/m, des grains lavés 5 à 12^m/m, des grains lavés 12 à 25^m/m, des braisettes lavées 25 à 30^m/m et des têtes de moineaux lavées 30 à 50^m/m.

Les puits n° 1 et 3 communiquent avec le n° 2.

Le puits n° 4, qui commence seulement à extraire, a 230 mètres de profondeur pour un diamètre utile de 4^m80. Il est pourvu d'une batterie de 9 générateurs, d'une machine d'extraction de 500 chevaux pour cages à deux étages de deux berlines par étage, d'un compresseur d'air de 9 m³ et d'un ventilateur Mortier de 40 m³. Il exploite le même faisceau que le n° 3. On y installe un criblage semblable à celui du n° 3.

Rivage. — La Compagnie d'Ostricourt a creusé sur le canal de la Deûle un embranchement particulier de 147 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur. Il est relié à toutes les fosses et desservi par un système de trémie tournante qui permet d'envoyer les produits industriels dans toutes les parties du bateau sans répaler. On peut ainsi embarquer 800 à 1.000 tonnes de charbon par jour.

La fabrique d'agglomérés est située sur l'une des rives de cet embranchement. Elle comprend deux presses à briquettes, système Bourriez, et deux presses à boulets ; sa production journalière peut atteindre 500 tonnes.

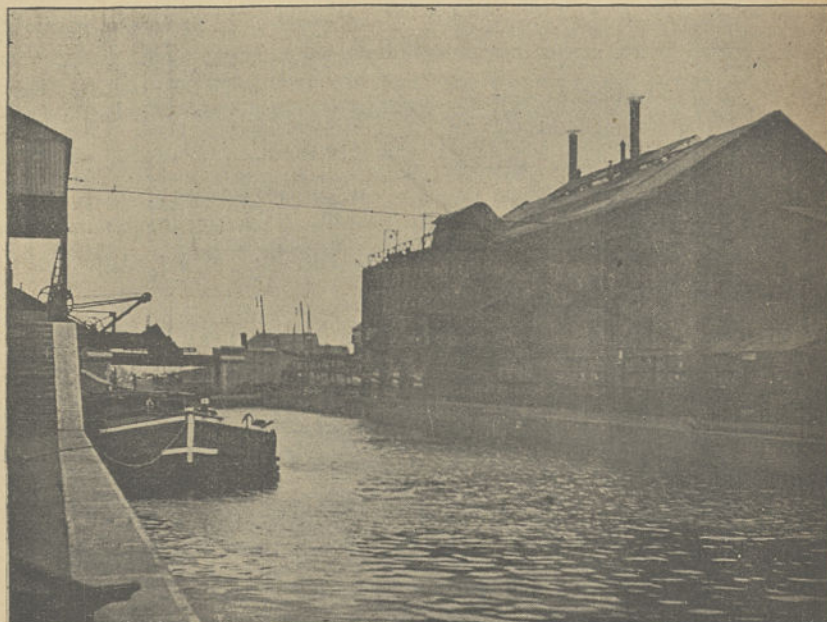


Fig. 2. — Quai d'embarquement et usine à agglomérer de la C^{ie} des mines d'Ostricourt.

Les boulets et briquettes sont embarqués directement dans les bateaux ; mais, en outre, les boulets peuvent être emmagasinés dans des tours et chargés ensuite dans des wagons à l'aide d'une trappe.

* * *

La notice de la C^{ie} d'Ostricourt est complétée par quelques aperçus financiers, une sommaire étude du gisement d'après l'ouvrage de M. Soubeiran, intitulé : *Description du Bassin houiller du Pas-de-Calais*, quelques renseignements sur les méthodes d'exploitation qui sont celles de tout le Pas-de-Calais pour les couches minces, un tableau de la production annuelle depuis l'origine de la Compagnie, et quelques plans et coupes du gîte.

LAMPE DE SURETÉ (SYSTÈME FUMAT)

M. Fumat, actuellement ingénieur en chef des travaux du fond de la C^{ie} des mines d'Ostricourt, a placé plusieurs spécimens de la lampe de sûreté portant son nom dans l'exposition de cette Compagnie.

Cette lampe étant bien connue de tous les mineurs, nous n'en ferons pas ici une longue description. Nous nous contenterons de représenter les trois derniers types créés et de consacrer à chacun quelques mots d'explication d'après une étude de M. Fumat publiée dans la 4^e livraison de 1892 du *Bulletin de la Société de l'Industrie minière*.

La lampe Fumat est caractérisée par l'arrivée de l'air frais à

la partie inférieure de la lampe, en-dessous de la flamme, comme dans les lampes ordinaires d'appartement, et par la présence d'une cheminée servant à l'évacuation des gaz chauds. C'est la combustion rationnelle de la lampe dite *Modérateur*.

La lampe de sûreté n° 1 (*Fig. 3 et 4*) représente le modèle adopté en 1884 par le régiment des sapeurs-pompiers de Paris. Elle est formée ainsi :

A la base, le tamis d'admission d'air formé d'un socle circulaire sur lequel sont assujetties deux toiles métalliques superposées, l'une, à mailles fines, à l'extérieur, l'autre, à mailles larges, à l'intérieur.

Ce tamis repose sur la rave ou réservoir d'huile ; il ne peut glisser latéralement, étant maintenu par un épaulement de la rave qui pénètre dans son intérieur.

Il reçoit le verre, de 45 m/m de diamètre intérieur, lequel supporte un tamis tronconique à mailles larges, surmonté d'une calotte pleine, et une cheminée cylindrique fermée par une toile à mailles fines.

Le diamètre de cette cheminée est le même que celui du verre ; elle enveloppe le tamis tronconique qui représente la partie supérieure de la cheminée perforée de trous de 3 à 5 millimètres.

On a préféré décomposer la cheminée en deux parties et substituer aux trous ronds de 3 à 5 millimètres une toile métallique qui donne un passage plus grand aux fumées et qui, par contre, crée un obstacle plus grand au passage des flammes.

Toutes les pièces de cette lampe étant superposées, le cadre qui les enveloppe, en mordant par sa base dans la partie filetée du sommet de la rave, les serre très fortement les unes contre les autres, ce qui donne une grande rigidité à la lampe.

Les tamis essentiels, les vrais tamis, sont ceux de l'extérieur, à mailles fines, placés au sommet et au bas ; les autres à mailles larges, qui remplacent avantageusement les tôles perforées, ont pur but de diviser, de refroidir, de briser la flamme, pour que, dans une explosion, la toile extérieure soit toujours suffisante pour empêcher le passage du feu.

Cette lampe brûle bien; elle donne une flamme blanche éclairante; elle supporte le mouvement et ne s'éteint pas dans la position inclinée.

La seule précaution qui soit à prendre, précaution que tous les mineurs soigneux connaissent, consiste à avoir toujours une flamme blanche, dont la hauteur varie de 15 à 25 millimètres. Comme pour la lampe *Modérateur*, il faut éviter que la flamme soit fumeuse, ce qui se produit quand la mèche est trop longue.

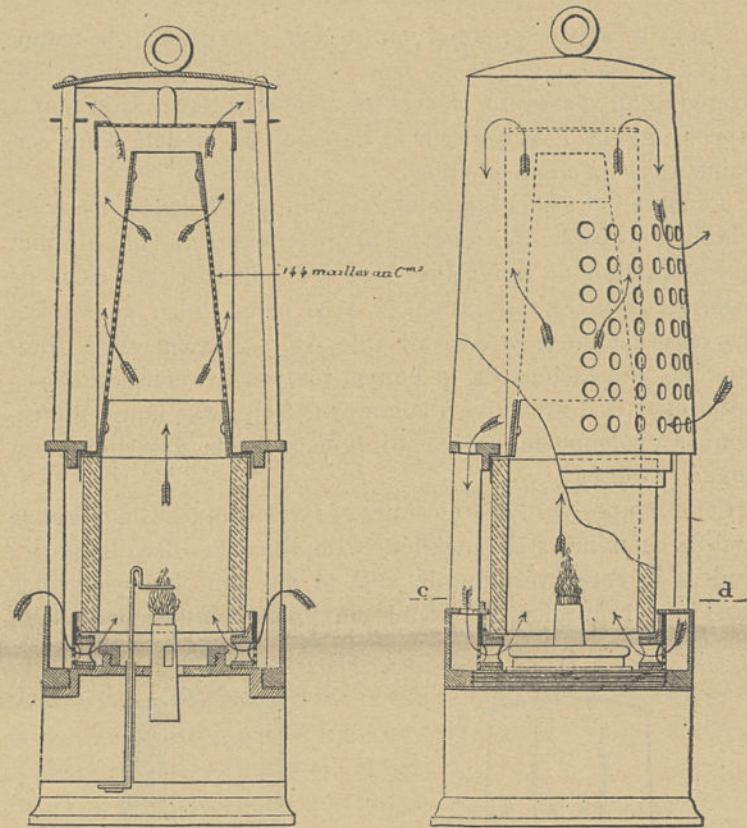
Il faut éviter aussi de toucher fréquemment la mèche ; lorsque la partie enflammée est bien carbonisée, un léger coup de pique-feu la mouche parfaitement.

Elle résiste au mauvais air aussi bien que la lampe Davy ; elle a conservé son feu dans une galerie où toutes les lampes Davy, au nombre de trois, s'étaient éteintes.

Dans le grisou, sa flamme s'allonge jusqu'à la calotte du tamis intérieur.

La lampe n° 2, à colonne de fumée équilibrée (*fig. 5 et 6*), se compose de :

1° A la partie inférieure, une galerie circulaire de distribution d'air qui enveloppe le tamis ;



Vue du dessous

Coupe suivant c.d.

Fig. 3 et 4. — Lampe N° 1.

Fig. 5 et 6. — Lampe N° 2.

2° A la partie médiane, une gaine-réflexeur amenant l'air dans la galerie circulaire ;

3° A la partie supérieure, une chemise en tôle percée, sur la face opposée à la gaine-réflexeur, de trous de 5 millimètres de diamètre, lesquels portent des tubes longs de 5 millimètres.

Ces trous servent : ceux du bas, à l'entrée de l'air qui descend par la gaine, entre dans la galerie circulaire, passe à travers le tamis et vient sur la flamme ; ceux du haut, à l'évacuation des fumées qui, débouchant de la cheminée, se répandent dans le sommet de la chemise et descendent jusqu'aux premières rangées de trous.

Le cadre, vissé sur la lampe et serré sur le tamis, constitue, par la réunion de la galerie d'air, de la gaine et de la chemise, une colonne d'air qui est appelée à faire équilibre à la colonne de fumée et à modérer, au besoin, la combustion.

En effet, dans les oscillations, la force centrifuge se développe dans les deux colonnes, et la plus lourde (la froide) l'emporte toujours sur l'autre ; par conséquent, le sens du tirage n'est jamais changé.

Dans les coups de vent, la colonne froide qui reçoit la commotion, la transmet simultanément aux extrémités de la colonne chaude qui n'en est pas troublée.

Dans le séjour prolongé au milieu du grisou, la lampe s'échauffe, la colonne froide perd de son poids, et, de plus, l'air chaud dilaté, passant à travers les mêmes ouvertures du tamis, apporte moins d'oxygène sur la flamme qui, au delà d'une certaine limite, n'augmente plus.

La lampe n° 1 et la lampe n° 2 sont un peu lourdes. Désirant réduire leur poids, M. Fumat a d'abord eu recours à l'aluminium, qui permettait de construire dans d'excellentes conditions de légèreté, mais il a fallu renoncer à ce métal qu'on ne soudait pas encore d'une façon satisfaisante. Alors, il a cherché à diminuer les dimensions de la lampe, tout en lui conservant ses propriétés, et il est arrivé à la lampe n° 3 ou petite lampe perfectionnée à colonne de fumée équilibrée, dont la description est donnée ci-après :

Cette lampe (fig. 7 à 10) est une réduction aux 2/3 de la lampe n° 2. Sa cheminée a été modifiée et simplifiée. Les deux tamis qui avaient été conservés dans le n° 2, et qui sont indispensables dans le n° 1, auraient fait double emploi dans ce dernier modèle.

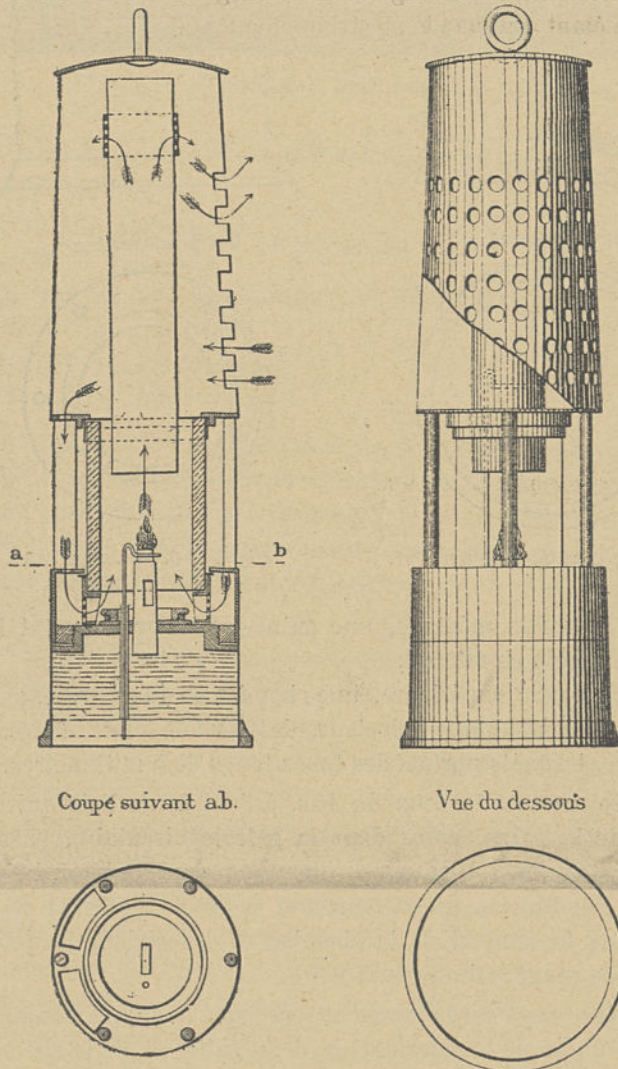


Fig. 7 à 10. — Lampe N° 3.

En effet, le but des deux pièces, dans la cheminée de la lampe n° 1, est d'empêcher qu'un courant extérieur ne vienne battre sur un tamis et qu'une explosion interne ne vienne également rencontrer un tamis.

Cette opposition de tôles pleines aux tamis est maintenue dans la nouvelle cheminée à une seule pièce, qui reste aussi sûre que l'ancienne.

Le rapport de la surface des tamis au volume de la lampe a été augmenté, circonstance favorable à une plus grande sûreté.

Sous un plus petit volume, la lampe a gardé un pouvoir éclairant au moins aussi grand; elle a vu son tirage augmenté par une meilleure utilisation de l'air. Il en résulte une plus grande sensibilité de la lampe dans le grisou. Aussi reconnaît-on immédiatement à l'allongement de la flamme des proportions de 1/2 % de gaz, que l'on peut contrôler au même instant en abaissant le pique-feu sur la mèche de façon à faire disparaître la flamme. On voit apparaître à la place de celle-ci une auréole plus ou moins bleue, suivant la proportion plus ou moins grande de grisou contenu dans l'atmosphère.

L'emploi de cette lampe semble tout indiqué pour les mines grisouteuses et à grande profondeur, où l'on doit redouter les dégagements instantanés.

Dans ces mines, on aura une ventilation parfaite, très active, et par conséquent des courants violents, qui pourront, à la suite d'un arrêt dans la ventilation ou d'un dégagement instantané, ou pour toute autre cause, se charger de grisou et devenir explosifs. La lampe aura donc à supporter, sans devenir une cause de danger, le passage de ces courants explosifs.

L'extinction immédiate de la lampe, dans un milieu tranquille explosif comme dans un courant explosif, s'explique par la grande mobilité et la faible masse de la colonne d'air. Au moment de l'inflammation du grisou à l'intérieur de la lampe, il y a, dans le cas du mélange détonant, une explosion extrêmement faible, mais dont l'expansion suffit pour refouler la colonne d'air très mobile et la maintenir loin de la flamme jusqu'à ce qu'extinction s'ensuive.

Ce n'est que dans les ouragans de grisou, où, par suite de la plus grande densité de la colonne d'air et des remous, on a vu brûler le gaz à l'intérieur du tamis, mais sans chauffer la lampe, par conséquent sans inconvénient.

Et lorsque l'ouragan de grisou a fait place à l'ouragan d'air, la mèche s'est rallumée toute seule et la lampe a brûlé comme si de rien n'était. Ceci est une des particularités de la lampe Fumat.

Mines de Ligny-les-Aire (Pas-de-Calais)

Les importants travaux de recherches exécutés à la fosse de Fléchinelle, par la Société des mines de Ligny-les-Aire, ont démontré que le gisement était susceptible de fournir une production beaucoup plus considérable que celle obtenue jusqu'ici. Il est en effet très dense et suffisamment régulier, mais malheureusement fort grisouteux. Dans ces conditions, la création d'un puits de retour d'air s'imposait et était d'ailleurs exigée par l'Administration des Mines.

A la suite de l'augmentation du capital, les études d'un nouveau siège furent commencées. On décida tout d'abord de foncer un puits au Sud-Est de celui de Fléchinelle, près de la Tirmande, dans un gîte déjà reconnu par les travaux de Fléchinelle; puis, en raison de la densité de ce gîte, on résolut bientôt de créer un siège double, au lieu d'un siège simple, au même emplacement.

Le distingué directeur de la Compagnie, M. Soulayr, se basant sur les résultats fournis par la bowette de recherches qui passe à l'aplomb des nouveaux puits, évalué à plus de 600

mètres l'épaisseur du terrain houiller à la Tirmande. Dans cette épaisseur, tout le faisceau des couches de Fléchinelle, anciennes et nouvelles, sera rencontré, c'est-à-dire une dizaine de veines, dont quatre ou cinq, dont le charbon est très propre, sont très avantageusement exploitables. Ces veines donnent du charbon gras à longue flamme tenant de 27 à 35 % de matières volatiles.



Nouveau siège de la Tirmande.

Après exécution des travaux en cours, la Compagnie de Ligny-les-Aire se trouvera donc en possession de deux puits neufs, puissamment outillés à la moderne, à proximité desquels l'extraction se tiendra plusieurs années dans un gîte vierge et régulier. On peut assurer que le gîte est régulier, car on exploitera tout de suite à 300 mètres environ dans la partie reconnue par la bowette de recherches.

Dans ces conditions, l'aérage étant forcément excellent, la production du siège double de la Tirmande atteindra facilement 200.000 t. par an, ce qui portera l'extraction annuelle de la C^{ie} à un minimum de 250 à 270.000 t. (la production actuelle du puits de Fléchinelle étant d'environ 100.000 t.).

Avec des frais généraux moindres, puisqu'ils seront répartis sur un tonnage beaucoup plus élevé qu'en ce moment, avec un prix de revient inférieur, puisque l'extraction se fera très facilement à proximité du puits, et avec une production presque triplée de charbon flambant de bonne qualité, les bénéfices de la C^{ie} devront être relativement très importants d'ici peu de temps.

C'est à MM. Baily, directeur des services techniques de la C^{ie} de Marles, administrateur-délégué de la C^{ie} de Ligny, et à M. Souлары, directeur de la C^{ie}, que reviendra l'honneur d'avoir fait, d'une exploitation stérile, une nouvelle affaire franchement bonne et rémunératrice.

Les travaux du siège de la Tirmande, que nous avons pu visiter récemment, grâce à l'obligeance de M. Souлары, sont en bonne voie d'exécution.

Les deux puits sont en fonçage. La traversée des terrains aquifères s'effectue par la congélation : c'est la Société d'Entreprise générale de fonçage de puits qui fournit le matériel nécessaire.

Dans l'un des puits, le niveau est traversé et le cuvelage en place. Ce puits, qui servira à l'aérage, va être creusé d'abord jusqu'à 200 mètres ; à cette profondeur, on entreprendra immédiatement les galeries de retour d'air. Pendant ce temps, on approfondira jusqu'à 350 mètres le second puits qui est encore dans les morts-terrains et, grâce à la bowette de reconnaissance venant du puits de Fléchinelle, par laquelle on fera les traçages nécessaires, on pourra commencer l'exploitation immédiatement, c'est-à-dire vers la fin de 1902.

Le chemin de fer reliant le siège aux lignes de la C^{ie} du Nord est en construction et pourra fonctionner en juillet prochain. Il passe un peu en contre-bas du carreau situé sur une colline.

Cette disposition, analogue à celle des puits de la Clarence, fait que les installations de la surface seront, dans leurs grandes lignes, semblables à celles de cette dernière Compagnie.

Les puits n'auront qu'une recette au niveau du sol. Les berlines de charbon seront emmenées par un plan incliné à chaîne flottante au criblage situé le long des voies ferrées, ce criblage étant commandé électriquement.

Entre les deux puits, distants d'une quarantaine de mètres, se trouve la salle des machines qui comprendra : compresseurs d'air, ventilateurs, groupe électrogène.

Cinq générateurs semi-tubulaires de 200 m² chacun de surface de chauffe sont déjà installés. Cette batterie est desservie par un appareil soufflant du système Prat, remplaçant la cheminée.



Nous reproduisons ci-dessus une vue de l'état actuel du siège de la Tirmande et une autre de la maison d'habitation de M. Souлары, laquelle est munie d'un pont-levis pour porte d'entrée. Ce petit château est un remarquable échantillon de l'architecture féodale que le touriste est absolument stupéfait de rencontrer si naturel et si bien conservé dans ce pays d'Artois, tant ravagé jadis par les guerres et actuellement par les transformations économiques qu'il subit.

E. L.

PETITES NOUVELLES

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Agniel, l'éminent agent-général de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux, décédé dans sa 70^e année. Ses funérailles ont eu lieu à Nœux, le 17 juin.

Le service religieux a été célébré dans l'église de la C^{ie} des mines au milieu d'une affluence considérable de monde. Presque tous les directeurs et ingénieurs de mines du bassin houiller étaient présents, témoignant ainsi de l'estime profonde qu'ils professaient tous pour leur vénéré doyen. Le deuil était conduit par M. Agniel fils, ingénieur de la fosse n° 8 de la C^{ie} de Nœux.

Les coins du drap étaient tenus par MM. Béharel, conseiller général, maire de Nœux; Renard, président du Conseil d'administration de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux; de Castellane et de Beauchamps, administrateurs de la même C^{ie}.

Le corps de M. Agniel a été transporté à Douai pour y être inhumé. Sur la place de la gare de Nœux, des discours furent prononcés par MM. Renard, président du Conseil d'administration des mines de Nœux; Reumaux, agent-général des mines de Lens; Viala, ancien directeur des mines de Liévin; Robinet, ingénieur en chef des mines de Nœux; Tournier, employé, et Chrétien, ouvrier mineur de la même C^{ie}; Butor, avocat à Béthune, etc.

La disparition de M. Agniel constitue une perte très sensible pour la grande et belle industrie houillère de notre région. La rédaction de la *Revue Noire* s'associe aux regrets communs et prie M. Agniel fils et sa famille d'agréer, en cette malheureuse occasion, ses très sincères et très sympathiques condoléances.

Conseil de perfectionnement de l'École d'Arts et Métiers. — Par arrêté en date du 1^{er} juin courant, le Ministre du Commerce a constitué comme suit le Conseil de perfectionnement de l'École d'Arts et Métiers de Lille :

1^o Membres de droit: MM. le Préfet du Nord, président, le Maire de Lille, le Directeur, le Sous-Directeur censeur des Etudes et l'Ingénieur de l'École nationale d'Arts et Métiers de Lille;

2^o Membres élus pour 3 ans parmi le personnel de l'École: MM. Deguillaume et Roche, professeurs; Lombard et Poncin, chefs d'ateliers;

3^o Membres désignés pour 3 ans: MM. E. Agache, manufacturier, président de la Société Industrielle du Nord; P. Bonet, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France; Brides, chef de brigade à l'atelier de machines-outils à la C^{ie} du Nord; Degoix, ingénieur hydraulicien, ancien élève de l'École de Châlons; Dombre, ingénieur-directeur des mines de Douchy; Feuillet, inspecteur de l'enseignement technique à Avesnes; Mouchel, ingénieur civil, président du groupe lillois des anciens élèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers; Parent, directeur des ateliers de la C^{ie} de Fives-Lille, ancien élève des Ecoles nationales d'Arts et Métiers; Sculfort, constructeur de machines-outils, président du Conseil général du Nord; Stoclet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département du Nord; Tribourdeaux, conseiller général; Wauthy, fondeur, vice-président de la Chambre de Commerce de Douai.

Les revendications des mineurs. — On sait que le Gouvernement a fait connaître au Parlement son intention de mettre immédiatement à l'étude un projet de loi relatif au travail dans les mines (journée de huit heures).

En présence de la diversité d'organisation non seulement entre les différents districts, mais entre les mines du même district, le Ministre des travaux publics a reconnu que le projet impliquait non pas seulement la durée du travail, mais son organisation, et que, pour arriver à réaliser les vœux exprimés à l'égard de la première question, il fallait nécessairement envisager la seconde.

Pour y parvenir à bref délai, le Ministre des travaux publics a décidé de saisir une Commission dans laquelle l'administration, les exploitants et les ouvriers seraient également représentés, sous la présidence de M. Sainsère, conseiller d'Etat.

Cette Commission sera ainsi composée:

MM. Jozon, directeur des routes, de la navigation et des mines, au ministère des travaux publics; Fontaine, directeur du travail au ministère du commerce; Aguilon et Delafond, inspecteurs généraux des mines; Du Rousset, directeur de la C^{ie} des mines de la Loire; Marsaut, ingénieur en chef de la Compagnie houillère de Bessèges; Fayoe, directeur général de la Société de Commentry-Fourchambault; *Soubeyran*, ingénieur-conseil des mines de Bruay et de l'Escarpele; *Básly* et *Lamendin*, députés; Mure, ancien délégué à la sécurité des

ouvriers mineurs aux mines de la Loire; Laurent, délégué à la sécurité des ouvriers mineurs aux mines de Lalle.

Tous les documents réunis par le service des mines sur le régime actuel dans les diverses exploitations seront soumis à la Commission, qui pourra entendre les représentants des exploitants et des ouvriers.

On voit que cette Commission se compose de quatre représentants du Gouvernement, quatre représentants des Compagnies houillères et quatre représentants des ouvriers mineurs.

La journée de travail dans les mines anglaises. —

La Chambre des communes, réunie en Commission, a discuté la question de la journée de huit heures pour les ouvriers mineurs. La journée de huit heures a été repoussée par 201 voix contre 167.

La mine aux mineurs de Monthieux (Loire). — Saint-Etienne, 10 juin. — Le tribunal civil de Saint-Etienne a rendu, ce matin, son jugement dans le procès intenté aux sociétaires de la mine aux mineurs de Monthieux par les ouvriers auxiliaires qui demandent à devenir sociétaires à leur tour.

Le tribunal, faisant siennes les conclusions du ministère public, qui, on le sait, demanda dans une des dernières audiences le rejet de la réclamation des auxiliaires, tout en déclarant qu'il fallait leur laisser espérer de devenir à leur tour sociétaires, a débouté les auxiliaires de leur demande et les a condamnés aux dépens.

Saint-Etienne, 18 juin. — Les auxiliaires de la mine aux mineurs de Monthieux, réunis hier soir à la Bourse du travail, ont décidé de poursuivre les revendications de leurs droits au sociétariat jusqu'à épuisement de toutes les juridictions compétentes. Le syndicat des mineurs de la Loire va organiser une réunion en leur faveur.

Grève des mineurs des mines d'antracite de la Mure (Isère). — A la suite d'une tentative de meurtre commise le 10 juin par un Italien sur un jeune ouvrier mineur de la C^{ie} des mines de la Mure, à la Motte d'Aveillans, les mineurs français de cette C^{ie} se sont mis en grève en demandant le renvoi de tous les ouvriers italiens arrivés depuis le mois de novembre.

La C^{ie} ayant refusé de renvoyer ces ouvriers, des désordres assez graves eurent lieu le 12 juin à la Motte d'Aveillans, où, dans les bagarres, sept Italiens furent blessés.

Par 654 voix contre une, les mineurs français ont déclaré la grève générale.

Beaucoup d'Italiens ont déjà quitté le pays. Mais l'accord entre la C^{ie} et les mineurs français ne s'est pas encore fait, ceux-ci mettant comme conditions à la reprise du travail le renvoi des ouvriers italiens comme il est dit ci-dessus et, à l'avenir, leur admission en nombre limité.

Conférence sur la mine. — M. Guillemin, constructeur à Albert, ancien ingénieur des mines de Lens, a fait, à Lille, le 15 courant, au siège de la Société des anciens élèves des Ecoles nationales d'Arts et Métiers, une conférence très attrayante sur la mine et les mineurs. De nombreuses projections ont charmé les assistants que la compétence et l'habileté du conférencier ont achevé d'enthousiasmer. M. Guillemin a été très applaudi et vivement félicité.

Concession houillère d'Hautrage (Couchant de Mons). — Nous venons de recevoir une brochure très intéressante sur la concession houillère d'Hautrage. Cette brochure renferme, avec de nombreux plans et coupes de cette concession et de la partie Ouest du bassin de Mons, deux remarquables études de MM. V. Watteyne, l'éminent ingénieur en chef des mines à Bruxelles, et Ledent, directeur-gérant des charbonnages de Bray-Maurage et Boussoit, sur cette partie du bassin de Mons, connue sous le nom de « Comble-Nord ».

Le premier de ces rapports date de 1899. Les auteurs y constatent tout d'abord que les couches de houille du Comble-Nord, presque inexploitées à l'Ouest de Mons, par suite de la grande épaisseur des morts-terrains aquifères qui les recouvrent, le sont, au contraire, avec fruit à Mariemont, Haine-Saint-Pierre, Houssu, La Louvière, Sars-Lompchamps, Bois-du-Luc, etc. La concession d'Hautrage se trouve dans la partie inexploitée.

Les conclusions de cette première étude, en ce qui concerne Hautrage, sont les suivantes :

« L'existence d'un faisceau de couches en plateaux avec direction Est-Ouest et inclinaison modérée au Midi et qui n'est autre que le prolongement à l'Ouest du faisceau du Centre-Nord, nous paraît

devoir être considérée comme démontrée par les travaux et les sondages pratiqués dans les concessions voisines.

» Nous croyons que l'on peut estimer modérément à 25 millions de tonnes la réserve de charbon contenue dans le gisement.

Ces charbons doivent être, en très grande partie du moins, propres à la fabrication du coke, comme le sont ceux des charbonnages voisins.

» Le gisement est recouvert d'assises puissantes de terrains aquifères.

Nous croyons que, moyennant une somme de 4 millions de francs, on peut outiller, vers le centre de la concession, au Nord du canal et à proximité d'une gare de chemin de fer, un siège d'extraction capable d'une production annuelle de 230.000 à 240.000 tonnes. »

La seconde étude date du mois de février dernier. Elle a été motivée par d'intéressantes découvertes faites par les Sociétés houillères exploitant les concessions voisines de celle d'Hautrage, particulièrement la Société du Grand-Hornu et celle des Produits au Flénu. Les conclusions sont analogues à celles de la première :

« A part la légère modification qui vient d'être indiquée et justifiée relativement aux frais de premier établissement, nos conclusions sont celles de notre premier rapport; elles ont été confirmées par les travaux miniers exécutés depuis lors dans le voisinage de la concession d'Hautrage : les reconnaissances effectuées ont démontré, mieux qu'auparavant, l'existence du gisement; en outre, la réussite du puits d'Harchies a prouvé que ce gisement était pratiquement accessible, malgré les épaisseurs de terrains aquifères qui le recouvrent. »

Quand deux ingénieurs éminents, comme MM. Watteyne et Ledent, affirment aussi catégoriquement l'exploitabilité d'un gisement, on ne comprendrait pas qu'on tardât plus longtemps à tirer profit d'une aussi belle concession que celle d'Hautrage.

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Charbons. — La situation du marché charbonnier s'assombrit de jour en jour et cependant la concurrence anglaise est devenue, grâce aux réductions de prix déjà consenties, bien moins dangereuse qu'au commencement de l'année. Mais, d'autre part, la réduction de la consommation est telle, en France et en Belgique, qu'il y a manifestement excès momentané dans la production houillère de ces pays, excès qui pèse fortement sur le marché.

L'année dernière, il fallait supplier pour avoir du charbon et encore l'acheteur était-il très souvent éconduit; en ce moment, au contraire, les charbonnages mettent tous leurs agents en campagne pour placer leur production. L'année dernière, les prix étaient certainement les mêmes dans toutes les Compagnies houillères d'une même région; aujourd'hui ce n'est plus cela, les nécessités de la vente ont, en partie, brisé l'entente et chacun agit un peu selon son inspiration du moment. Bruay et Anzin, par exemple, ont bénévolement accordé à leurs clients, à partir du printemps, une remise de 2 francs par tonne sur les prix des marchés passés à la fin de l'année dernière pour être exécutés en 1901. Plus ou moins, les autres compagnies ont été obligées de faire la même chose.

Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est que les acheteurs, sentant le moment de la baisse venu ne veulent plus renouveler leurs contrats d'un an et se couvrent seulement pour leurs besoins les plus pressants, frappant même aux portes des diverses Compagnies pour obtenir les conditions les plus avantageuses et lâchant au besoin leurs anciens fournisseurs pour un autre aujourd'hui plus coulant. Ils espèrent ainsi profiter entièrement des baisses successives qu'à leur avis les compa-

gnies seront obligées de consentir, et il faut reconnaître que jusqu'à présent les circonstances leur ont donné pleinement raison. Continueront-elles à les servir aussi favorablement dans l'avenir? C'est possible, car on ne voit rien pour le moment qui soit capable de modifier sérieusement l'allure du marché.

Au contraire, les capitaux français et l'industrie semblent de plus en plus timides, et si partisan qu'on puisse être du gouvernement actuel, il faut bien reconnaître que sa politique intérieure est pour quelque chose dans cette situation. Incontestablement les capitaux ont peur, et loin de venir vivifier l'industrie, ils émigrent à l'étranger; les affaires industrielles nouvelles sont impossibles en ce moment en France; pour quant aux anciennes, un certain nombre d'entre elles commencent à disparaître.

Nous approuvons totalement l'idée des retraites ouvrières, par exemple, mais nous sommes bien obligés de reconnaître que l'industrie a peur des taxes nouvelles dont elle va être frappée à propos de leur établissement. Nous sommes tout à fait partisans de la suppression des octrois, mais nous voyons cependant bien qu'à Roubaix, où les taxes de remplacement comprennent un impôt sur les chevaux-vapeur qui va encore frapper l'industrie, un grand nombre d'usines sont actuellement à vendre sans trouver acquéreur. Les établissements qui ne gagnaient pas ou que peu d'argent ferment purement et simplement.

Donc, les capitaux et l'industrie ont peur, c'est indéniable. Il est possible que leurs craintes soient exagérées, nous n'en savons rien; mais cela ne pourra, en tous cas, leur être démontré que dans quelques années et, en attendant, l'horizon industriel reste sombre pour longtemps.

On sait, d'autre part, que les résultats de 1900 dans les C^{ies} de chemins de fer n'ont pas été brillants; dans beaucoup d'entre elles, l'augmentation des dépenses a excédé celle des recettes. La réduction du trafic va faire de 1901 et probablement de 1902, des années encore plus mauvaises. D'où, nouveaux appels à la garantie de l'Etat et économies qui porteront encore certainement en partie sur les commandes de matériel. De ce côté encore réduction de l'activité industrielle.

Tout ceci pour démontrer qu'il n'existe en France comme à l'étranger d'ailleurs, aucun motif sérieux de reprise très prochaine dans l'industrie en général et dans le commerce des charbons en particulier.

Dans la région du Nord, les charbons gras valent actuellement, pour des quantités dépassant un millier de tonnes : fines 16⁵⁰ à 17^f, tout-venant 20-25 % 17⁵⁰ à 18^f, tout-venant à 35 % 18⁵⁰ à 19^f, tout-venant à 45 % 19⁵⁰ à 20^f, tout-venant 50-55 % 21 à 22^f. Les fines maigres 40 ou 50 m/m sont à 13^f, les poussiers maigres 0-10 m/m à 10^f. Les fines 1/4 grasses sont payées 14⁵⁰ à 15^f, le tout suivant grosseur et qualité. Mais les affaires sont pour ainsi dire entièrement nulles et, avec l'été et les vacances, il en sera sans doute de même maintenant jusqu'à l'automne. On peut obtenir maintenant, paraît-il, du coke de haut-fourneau vers 20 ou 21^f.

Ci-dessous, les nombres de wagons de 10 tonnes chargés de combustibles minéraux expédiés par les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, pendant la 1^{re} quinzaine de juin (13 jours de travail en 1901 contre 12 en 1900) :

PROVENANCES	1901	1900	Différence 1901
Département du Nord	40.037	40.513	— 476
» du Pas-de-Calais	29.017	30.523	— 1.506
Totaux	39.054	41.036	— 1.982

La moyenne des expéditions, par jour de travail, a été de 3.004 wagons pendant la quinzaine considérée, contre 3.420 en 1900.

Il n'y a pas de changement dans le marché des frets. On traite de Lens à raison de 5²⁵ et 5⁵⁰ pour Paris, 2⁵⁰ pour Saint-Quentin, 4^f pour Reims, 5⁷⁵ pour Nancy.

Fontes, fers et aciers. — La situation reste sans changement sur le marché sidérurgique, les prix sont bien maintenus, mais les affaires sont toujours difficiles et, somme toute, le travail est peu abondant. Il est certain cependant que c'est déjà un beau résultat d'avoir pu enrayer la baisse dans le mouvement si rapide qui l'emportait au printemps. Dans le Nord et l'Est, le cours des fers oscille autour de 17^f; à Paris, ils sont à 18^f, les planchers valant de 18⁵⁰ à 19^f.

Le Comptoir de Longwy ayant suspendu momentanément ses marchés à échelle, pour laisser ses fontes de moulage à 60^f à ses clients, ne publie plus la moyenne du prix du coke rendu dans ses usines. C'est une excellente mesure qu'a prise là le Comptoir de Longwy en présence de la faiblesse générale du marché, et il convient de l'en féliciter.

BELGIQUE

Charbons. — On connaît enfin les décisions de l'Administration des chemins de fer de l'Etat en ce qui concerne la dernière adjudication de combustibles. Elle a pris, comme elle demandait, 100 lots de menus et 9 lots de briquettes.

En maigres, elle n'a accepté que les 18 lots soumissionnés à 10⁹⁰.

En gras, elle a pris 15 lots dont 6 aux Anglais à 15²⁰, et le reste aux producteurs du pays : 1 lot à 15^f, 2 à 15⁵⁰, 6 à 16^f.

En 1/4 gras, 19 lots à 14^f, prix moyen.

En 1/2 gras, 48 lots dont 5 à 14⁵⁰, 1 à 14⁷⁵, 1 à 14⁸⁰, 1 à 14⁸⁵ et 40 à 15^f.

Enfin 9 lots de briquettes dont 1 1/2 à 22⁷⁵ et 7 1/2 à 23^f

On parle déjà d'une nouvelle adjudication qui se ferait en juillet.

L'adjudication des trois lots de briquettes pour la marine a fait ressortir une baisse de 2⁵⁰ sur les prix de l'adjudication précédente du mois de mars. Aiseau-Presses a, en effet, soumissionné 1 lot à 27⁹⁰, Mariemont 1 lot à 27⁹⁵; et les Agglomérés réunis du bassin de Charleroi 1 lot à 28^f, prix moyen: 27⁹⁵. Mais une firme allemande, la Ertes Mannheimer Holzkohlen Dépôt, à Mannheim, a également soumissionné 1 lot à 27⁷⁵, le lui donnera-t-on ?

Dans le Borinage, on cote toujours les poussières Flénu 13^f, les fines 15^f, les tout-venants industriels 16⁵⁰ à 17^f. Les industriels semblent escompter à bref délai une nouvelle baisse de 2^f. Dans le Centre, les charbonnages vont annoncer à leurs ouvriers, à partir du 1^{er} juillet, une réduction de salaires de 10 %. Les tout-venants pour foyers domestiques, 50 à 60 % de gros, valent 21 à 22^f.

Dans le rayon de Charleroi, on dit que les charbonnages français font, en ce moment, des propositions aux métallurgistes. Les fines maigres, très abondantes, sont vendues de 10⁵⁰ à 11^f, suivant grosseur.

De tous côtés, les stocks augmentent de plus en plus. Aucun marché à long terme n'est signé. Le coke est sans changement : à 18^f pour l'ordinaire, 20^f pour le mi-lavé, 27 et 28^f pour le coke lavé de fonderie.

Il n'y a pas de changement dans les cours du fret pour la France. Sur la Sambre, le chômage a commencé le 15 courant.

Fontes, fers et aciers. — Le marché sidérurgique reste sans changement appréciable. On maintient la situation et c'est tout. Les poutrelles restent à 13⁵⁰; les fers et aciers marchands à 14^f et 14²⁵.

ALLEMAGNE

Charbons. — La direction royale des mines de la Sarre vient de faire connaître ses prix pour le 2^e semestre 1901. Ce sont les mêmes que ceux du 1^{er} semestre sauf, pour les troisièmes sortes (menus), qui sont en baisse de 0⁷⁵.

Pour l'exportation en Suisse, les prix sont plus élevés que pour le marché intérieur. Pour l'exportation en France, ils le sont encore davantage. Il y a augmentation par rapport aux prix du 2^e semestre 1900.

Pour les expéditions par voies ferrées (marchés fermes), les prix actuels pour la France sont les suivants (à la tonne sur wagon à la mine) :

Charbons flambants : 1^{re} sorte 23⁷⁵ à 25^f; 2^e sorte, tout-venant ou demi-criblé, 18⁷⁵ à 20^f; 3^e sorte, menus, 14²⁵; gailletins lavés 50/80^{m/m}, 25⁵⁰ à 26^f; noix I lavés 35/50^{m/m}, 25^f à 25⁵⁰; noix II lavés 15/35^{m/m}, 23^f à 25^f; grains lavés 2/15^{m/m}, 20^f à 21^f.

Charbons gras : 1^{re} sorte, 26^f à 26⁶²⁵; 2^e sorte, tout-venant 16^f.

Pour les expéditions par bateaux, les prix pour la France sont les suivants, par tonne sur bateau à la mine :

1^o Au port de Malstatt :

Houilles flambantes : 1^{re} sorte 25^f; 2^e sorte, tout-venant 20⁵⁰; menus 15⁷⁵; grains lavés 50/80^{m/m} 26⁵⁰; grains lavés 35/50^{m/m} 26^f; grains lavés 15/35^{m/m} 25^f; grains lavés 0/15^{m/m} 20^f.

Houilles grasses : 1^{re} sorte 27^f; 2^e sorte, tout-venant 21²⁵; grains lavés 50/80^{m/m} 27⁵⁰; grains lavés 35/50^{m/m} 27^f; grains lavés 15/35^{m/m} 26^f; grains lavés 0/15^{m/m} 21^f.

2^o Au port de Louisenthal :

Houilles flambantes : 1^{re} sorte 26²⁵; 2^e sorte 21^f; grains lavés 50/80^{m/m} 27^f; grains lavés 35/50^{m/m} 26⁵⁰; grains lavés 15/35^{m/m} 25⁷⁵; grains lavés 0/15^{m/m} 20^f.

3^o Au port de Wehrden :

Houilles flambantes maigres : Emil flötz (en hiver) 25⁵⁰; (en été) 24⁵⁰.

ANGLETERRE

Charbons. — Le marché des frets est faible. Les navires sont abondants et la plupart des cours pour la Baltique, l'Océan et la Méditerranée sont en baisse.

On a coté pendant la quinzaine écoulée :

De la Tyne : Gènes 3.000 t. à 10^f; Hambourg 1.200 t. à 4⁸⁵; Monaco 1.050 t. à 13⁷⁵; Le Boucau 1.100 t. à 6^f; Anvers 1.100 t. à 5^f; Rouen 500 t. à 6⁵⁵; Marseille 2.700 t. à 10^f; Dunkerque 1.100 t. à 5^f; Toulon 1.200 t. à 13⁷⁵; Bordeaux 2.300 t. à 5⁶²⁵; Hambourg 1.850 t. à 4⁷⁵; Dieppe 1.000 t. à 4⁸⁵; Boulogne 700 t. à 5³⁰; Le Havre 1.050 t. à 4⁸⁵; Rouen 1.300 t. à 6^f; Nice 1.300 t. à 11^f; Saint-Nazaire 3.600 t. à 4³⁷⁵.

De Cardiff : Marseille 5.600 t. à 9²⁵; Oran 9^f; Alger 8⁷⁵; Le Havre 5³⁰, 5¹⁵; Boulogne 5⁶²⁵; Bordeaux 1.750 t. à 5⁷⁵ et 5⁵⁰; Saint-Nazaire 5²⁵; Saint-Brieuc 5⁶²⁵; Tunis 2.200 t. à 11⁷⁵ charbon et 12⁷⁵ briquettes; Rouen 1.050 t. à 6²⁵; Pauillac 1.650 t. à 6^f; Saint-Servan 5⁶²⁵; Alger 3.000 t. à 8⁷⁵, 2.800 t. à 8⁵⁰; Caen 5⁶²⁵; Havre 1.300 t. à 5²⁰, 850 t. à 5³⁵; Bordeaux 5⁶²⁵; Marseille 5.000 t. à 9²⁵, 2.600 t. à 9³⁷⁵; Brest 5^f; La Rochelle 5²⁵; Saint-Nazaire 5^f; Chantenay 5⁷⁵.

De Swansea : Caen 600 t. à 5³⁰; Bordeaux 5^f charbon, 5⁵⁰ briquettes; Rouen 1.100 t. à 6^f; Sables-d'Olonne 5⁷⁵; Alger 10^f briquettes; Oran 1.400 t. 9²⁵ charbon, 10²⁵ briquettes.

De Newport : Alger 9⁷⁵ briquettes; Marseille 2.600 t. à 9³⁷⁵.

De Wear : Charente 1.150 t. à 6²⁵; Toulon 1.200 t. à 13⁷⁵; Bordeaux 2.300 t. à 5⁶²⁵.

De Hartlepool : Cannes 1.900 t. à 13^f125.

Il y a peu de changement dans la situation du marché charbonnier, qui reste ferme en général et surtout à Cardiff. Les exportations sont toujours satisfaisantes.

A Newcastle, le marché a présenté pendant ces 15 jours des alternatives de hausse et de baisse dues à l'importance variable des chargements effectués. On proteste toujours vivement dans la région, contre la taxe de sortie sur les charbons, qui favorise grandement, dit-on, les ventes du syndicat westphalien. Cette taxe a été cause, en effet, disent les charbonniers, que les chemins de fer de l'Etat danois, par exemple, ont demandé au syndicat westphalien 22.000 t. de charbon à vapeur que fournissait jusqu'ici le Northumberland, et le désappointement est considérable. La Cie du gaz de Copenhague a distribué, aux mines locales, des ordres s'élevant à 90.000 t. Le prix c. i. f. varie de 18^f50 à 19^f75 suivant qualité, y compris la taxe, ce qui laisse aux vendeurs, taxe et frais divers déduits, 12^f25 à 12^f50 par tonne f. b. au lieu de 20^f625 à 21^f25 la tonne f. b. l'année dernière. La Cie du gaz de Riga a acheté, livrables pendant la saison de navigation dans la Baltique, 17.000 t. de charbon à gaz à des prix ressortant de 12^f50 à 13^f50 par tonne f. b. suivant qualité, y compris la taxe. La perspective de quelques jours de fête a un peu consolidé le marché. Le meilleur Northumberland à vapeur vaut de 16^f25 à 16^f55 la tonne f. b. Tyne, en léger recul. Les menus à vapeur sont vendus 6^f25 à 6^f875, en nouvelle baisse de 0^f625, après avoir vu des cours encore plus bas. Le charbon à gaz retrouve sa position ancienne de 12^f50 à 13^f125. Le charbon de soude non criblé fait 12^f25 à 12^f80, encore en perte de 0^f25 à 0^f40. Le coke de haut-fourneau est ferme de 18^f75 à 19^f375 délivré aux usines de la Tees ; le coke de fonderie est également ferme de 21^f875 à 22^f50 f. b. Tyne.

Dans le Yorkshire, la demande pour toutes les sortes de charbons domestiques est limitée et les prix sont irréguliers et en baisse sensible.

Le meilleur Silkstone fait 16^f25 à 16^f875 et l'on peut se procurer la 1^{re} qualité de Barnsley pour foyers domestiques de 13^f75 à 15^f, la 2^{me} qualité de 12^f50 à 13^f125. Le charbon à vapeur fait environ 12^f50, les menus à vapeur 6^f25, les poussiers 3^f125 à 3^f75 par tonne, sur wagon, aux puits.

A Cardiff, par suite de la réduction considérable de la production dans les mines locales et de la baisse des cours des frets, le marché est beaucoup plus ferme. Il y a une avance variable avec les catégories de charbons, mais presque générale. D'importantes négociations entamées avec des négociants étrangers pour de grandes quantités de charbons à livrer d'ici la fin de l'année, ne sont pas non plus étrangères à la hausse des cours. Le meilleur charbon à vapeur s'est avancé pour prompt livraison jusqu'à 24^f375 et 25^f, la seconde qualité valant 0^f625 à 1^f de moins ; mais tout le monde n'a pas traité dans ces conditions, et pour des livraisons à faire dans les mois prochains on a accepté 1^f25 de moins ; du 2^{me} choix de charbon à vapeur, livrable en juillet, a même été vendu 22^f50.

Le marché des menus est très ferme, la meilleure qualité pour vapeur fait 11^f55 à 11^f875, et la seconde qualité 1^f25 de moins. Les demi-gras du Monmouthshire ont suivi le mouvement général : la 1^{re} qualité se vend 20^f625 à 21^f25 la tonne f. b. Cardiff ; la seconde, 18^f75 à 19^f375. Même note pour les charbons bitumineux ; on cote en n° 3 : gros 20^f625 à 21^f25, tout-venant 16^f875 à 17^f50, menus 13^f125 à 13^f75 et en n° 2 : gros 16^f875 à 17^f80, tout-venant 13^f125, menus 9^f375 à 10^f. Le charbon domestique est vendu 21^f875 f. b. Cardiff. Les meilleures sortes de briquettes sont fermes à 20^f. Le coke de fonderie, bien demandé, vaut 21^f875 à 22^f50 la tonne pour l'exportation.

A Swansea, l'antracite vaut : 1^{re} qualité 28^f75 à 30^f, 2^e qualité 22^f50 à 23^f125, gros ordinaire 21^f25 à 21^f875, menus graineux 6^f55 à 7^f25.

Fontes, fers et aciers. — Le marché sidérurgique est calme sur toute la ligne et si l'approche de l'été et des vacances ne permet pas d'espérer sous peu une amélioration sérieuse de son état, rien ne fait prévoir non plus une nouvelle baisse des cours.

A Middlesbrough, les expéditions de fonte sont satisfaisantes et équivalentes à celles de l'année dernière. A la vérité, l'Europe en prend moins ; mais, par contre, l'Écosse en demande bien davantage, la fonte écossaise coûtant encore 10^f de plus que la fonte Cleveland. Pour la fonte Cleveland n° 3, le dernier prix a été de 56^f875 pour prompt livraison en recul de 0^f625 sur le dernier prix de la quinzaine précédente. La fonte n° 4 a été cotée 54^f70, la fonte d'affinage 54^f375, la fonte truitée 54^f, la fonte blanche 53^f75. Ces cours sont également en baisse. En fonte hématite, on cote 70^f625. Le stock de fonte Cleveland augmente légèrement aux magasins Connal, tandis que celui de la fonte hématite diminue encore.

A Glasgow, le marché des fontes reste stationnaire.

Le marché des produits finis est satisfaisant. Les tôles d'acier font 21^f25, les traverses 15^f, les gros rails 12^f50. Les barres de fer ordinaire sont à 15^f625.

BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 1^{er} juin : Aniche, net : 44 fr. — Hauts-Fourneaux de Denain et Anzin, coupon n° 32, brut 25, net : nominative 24 fr., porteur 22 fr. 37. — Usines et Laminoirs de l'Espérance, net 192 fr.

3 juin : Hauts-Fourneaux de Maubeuge, coupon n° 51, brut 70, net : nominative 70 fr., porteur 67 fr. 50.

10 juin : Marles 30 %, coupon n° 2, brut 131 fr. 25, net 121 fr. 80.

15 juin : Ligny-lez-Aire, actions libérées, coupon n° 2, brut, net : nominative 49 fr. 20, porteur 48 fr. 50. — Ligny-lez-Aire, actions non libérées, 4 fr. 80.

COUPONS ANNONCÉS. — 27 juin : Mines de Roche-la-Molière et Firminy, solde du dividende 1900 ; net 33 fr.

30 juin : Courrières, 42 fr. 50. — Douchy, 60 fr.

1^{er} juillet : Albi, 25 fr. — Azincourt, 25 fr. — Campagnac, 70 fr.

1^{er} août : Carvin, 80 fr. — Carvin (le cinquième), 16 fr.

MINES DE LA CLARENCE

Résultats de l'exercice 1900

Voici le résumé de nos opérations au bilan arrêté le 31 décembre 1900 : Actif : immobilisations 3.434.185 fr. 71, débiteurs divers 160.505 fr. 65, magasin et banquiers 1.418.271 fr. 59. Nous allons passer successivement en revue les chapitres du bilan et vous expliquer ainsi les travaux exécutés pendant l'exercice.

Puits principal. — Il a été dépensé pour ce puits 309.675 fr. 24 pour l'achèvement de son creusement, la maçonnerie et l'armement complet, Il a été approfondi au diamètre de 4 m. 30 utile, de la cote 434.10 à la cote 564.50. Un accrochage unilatéral a été amorcé à la cote 477 mètres pour la création des traçages de retour d'air. Un accrochage double a également été amorcé à 550 mètres. A la cote 563 mètres, nous avons installé dans les grès un fort stot artificiel, en vue de la prochaine reprise de l'approfondissement. En septembre, octobre, nous avons abattu les massifs et recette d'avaleresse, pour monter le chevalet et la recette définitifs.

(à suivre).

MINES DE MARLY

(SUITE ET FIN)

Le recoupage vers le N-O-S-E a atteint, à 20^m de distance de la bowette, la passée de la veine Wargny, ayant 0^m20 d'épaisseur en beau charbon; la veine se trouve de 35 à 40^m plus loin; les terrains sont reconnus et semblables banc par banc à ceux recoupés entre la veine Wargny et sa passée dans nos bowettes Nord de 500 et de 541^m. Le fait de recouper en ce point la veine Wargny est très heureux et très important en ce sens qu'il démontre que les terrains situés au Nord de la fosse St-Saulve remontent vers le Sud et vont nous permettre de faire, dans cette partie, des travaux d'exploration que la limite Nord de la concession nous avait empêchés de faire. Il faut remarquer que la partie à exploiter au Sud et qui avait été anciennement considérée comme stérile est beaucoup plus importante que celle du Nord.

Cette découverte est d'autant plus intéressante que nous devons espérer qu'après avoir recoupé les veines Wargny et Duroyon, nous atteindrons les veines suivantes inférieures à ces dernières et que nos bowettes Nord n'ont pu atteindre à cause de la limite; la teneur en matières volatiles et la nature des terrains nous font penser qu'à ces deux veines feront suite les veines complémentaires du faisceau de Thiers. En tous cas, pour l'heure présente, la reconnaissance de ces deux veines au Sud augmente considérablement les existants de la fosse St-Saulve.

Bowette Nord à 410^m. — Nous avons entrepris, au niveau de 410^m, une bowette vers le Nord destinée à recouper en tête les veines Wargny et Duroyon actuellement en exploitation entre 500 et 541^m. La distance à parcourir est de 170 à 180^m; la longueur actuelle de la bowette est de 50^m. Le but de cette bowette est d'agrandir nos champs d'exploitation actuellement trop restreints entre 500 et 541.

Simultanément, un montage est en cours dans la veine Wargny partant du niveau de 500^m; ce montage, qui a 130^m à parcourir, est arrivé à 60^m de hauteur en belle veine. Nous pensons que l'installation de l'air comprimé va nous permettre de gagner du temps dans le creusement de cette bowette ainsi que de celle que nous devons entreprendre de suite au Sud et au même niveau pour mettre en exploitation, entre 541 et 410^m, les veines que nous atteignons en ce moment et celles qui pourront leur faire suite.

Travaux d'exploitation. — Nos travaux d'exploitation continuent à se développer régulièrement entre les étages de 541^m et de 500; comme nous l'avons dit, cette hauteur d'étage va être remontée jusqu'au niveau de 410^m. Les allures en direction sont très régulières; nous avons actuellement 280^m de développement au couchant et 320^m au levant, soit 600^m de longueur. La pente moyenne dans les exploitations est de 40°; elle est actuellement de 35° au couchant.

Extraction. — L'extraction correspondante à la période du 14 mai 1900 au 13 mai 1901 a été de 16.300 t. 790.

Notre but principal a été de pousser vigoureusement les travaux préparatoires et de recherches qui viennent d'aboutir à un résultat; en raison du grand développement donné à ces travaux, notre production n'aurait pu être au reste plus forte, car nous aurions été limités par la puissance de la machine. Ce

n'est que dans quelques mois, dès que la communication avec 410^m sera établie, que nous pourrions tripler la production actuelle, pour lui donner ensuite une extension plus grande encore en communiquant avec la fosse Petit et en établissant au Sud de la fosse St-Saulve de nouvelles exploitations. Nous poussons activement ces travaux préparatoires. En résumé, nous avons extrait du charbon pour profiter de la situation très avantageuse du marché, mais nous n'avons pas perdu de vue qu'avant tout il y avait lieu de ne pas laisser en souffrance les travaux préparatoires et de recherches qui doivent à bref délai nous assurer une production beaucoup plus forte en nous donnant les moyens de l'atteindre. C'est dans cet ordre d'idées que nous avons activement foncé notre bowette Sud de 541^m, qui arrive en ce moment à un résultat fort important pour l'avenir de la fosse St-Saulve et que nous poussons actuellement à 410^m une bowette vers le Nord destinée à agrandir nos relevés d'exploitation. Notre bowette Sud à 410^m va être aussi commencée.

FOSSÉ PETIT

Aucune installation nouvelle n'a été faite à la fosse Petit pendant la période qui nous occupe. Nous avons travaillé fort activement à l'approfondissement; nous atteignons actuellement la profondeur de 300 mètres. A 285^m nous venons d'entreprendre au Nord une bowette qui doit atteindre à 230^m du puits la veine Wargny, puis la veine Duroyon; des descenderies en veine seront faites aussitôt pour établir la communication entre les fosses Petit et St-Saulve.

Sondage. — Notre sondage, arrivé à la profondeur prévue par le contrat, a été arrêté à 600^m de profondeur, avec 0^m35 de diamètre. Nous avons bouché l'orifice du forage et nous avons laissé les tubes en place, de façon à nous permettre de le reprendre quand nos travaux de recherches actuels par nos deux fosses en démontreront l'utilité.

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DE THIVENCELLES

(suite et fin)

Du rapport des commissaires des comptes à l'Assemblée générale du 18 mai dernier, nous extrayons ce qui suit :

Depuis notre Assemblée du 30 avril 1899, quatre grands faits ont caractérisé notre vie sociale. 1° A la forme civile de notre Société, nous avons substitué la forme anonyme, qui, depuis le milieu du siècle dernier, a été l'instrument de l'émancipation mobilière et le grand levier de l'industrie et du commerce; 2° L'interdiction de vous distribuer des dividendes, formulée par le Trésor, qui nous avait avancé un million, a été levée; 3° Nos obligations ont été presque intégralement remboursées; 4° Enfin l'année 1900 s'est soldée par un bénéfice de 627.128 fr. 49.

L'adaptation de notre pacte social aux formules modernes a laissé intact le crédit de notre Société, et en nous amenant à réduire le capital nominal, si elle n'a pas influencé autrement notre situation, elle a permis au moins que le bilan présentât désormais une image plus rassurante de l'état de nos affaires, ainsi que l'a fait ressortir par des chiffres notre rapport précédent. Au point de vue matériel, les opérations de la transformation sociale se sont régulièrement poursuivies. — A l'heure actuelle il ne reste plus à changer que 414 titres anciens. Enfin, au point de vue du classement dans les portefeuilles, les titres

se répartissent comme suit : 3.276 actions au porteur, 1.310 actions nominatives, soit avec 414 actions encore à échanger : 5.000 actions.

En levant l'interdiction de distribuer des dividendes, l'État nous a rendu à tous l'espérance, espérance que les conditions du marché de la houille en 1900 ont encore fortifiée. On peut dire qu'avec le siècle, une ère nouvelle s'est ouverte pour notre Société. — Il appartient à notre Conseil d'administration de l'orienter avec résolution, mais aussi avec prudence, vers les destinées que comporte notre concession. A nos associés de la première heure, aux fidèles qui n'ont pas désespéré, même aux jours d'épreuve, nous sommes heureux de présenter aujourd'hui des résultats réconfortants.

Production. — Si nous remontons à 1870, notre production était à cette époque de 52.928 t. ; en 1880, elle était de 76.395 t. ; en 1890, elle était de 128.077 t. ; enfin, en 1900, elle a atteint 133.478 t., malgré toutes les difficultés rencontrées dans le gisement.

— Les bénéfices s'accusent nettement par les mouvements suivants de l'actif et du passif.

Diminution du Passif. — 1° Par suite du remboursement à l'État 83.794 fr. 93 ; 2° par suite du remboursement des obligations 233.717 fr. 50 ; 3° par suite du remboursement sur versements des employés et ouvriers 6.500 fr. ; 4° par suite de la diminution du compte : fournisseurs et autres 16.110 fr. 42 ; 5° par suite de la diminution du compte : créanciers divers 16.072 fr. 73 ; total 356.395 fr. 58.

Augmentation de l'Actif. — 1° sur compte approvisionnements divers 7.313 fr. 22 ; 2° sur compte débiteurs divers 9.402 fr. 77 ; 3° sur compte banquiers 240.032 fr. 60 ; 4° sur compte caisse et portefeuille 30.931 fr. 80 ; total 287.680 fr. 39.

Si de cette augmentation d'actif, nous déduisons : 1° sur compte valeurs immobilisées 11.345 fr. 08 ; 2° sur compte stock 5.602 fr. 40, soit 16.947 fr. 48, il reste en augmentation d'actif 270.732 fr. 91 ; si nous y ajoutons la diminution du passif, 356.395 fr. 58, nous obtenons un chiffre égal aux bénéfices de 627.128 fr. 49.

Affectation des bénéfices. — Situation qui en résultera : Remboursement à l'État 209.042 fr. 85 ; remboursement du solde des obligations 44.357 fr. 50 ; total 253.400 fr. 35.

Notre actif mobilier étant de 541.682 fr. 47 (il n'était en 1887 que de 157.518 fr. 35), il en subsistera donc 288.282 fr. 12, auxquels viendront s'ajouter les bénéfices de 1901, qu'il n'est pas téméraire d'escompter.

Malgré ces importants remboursements il nous restera donc des ressources suffisantes pour nous permettre d'envisager l'avenir sans crainte et, d'ores et déjà, on peut dire qu'aucune responsabilité réelle ne pèse plus sur nous du chef de notre ancienne Société civile.

Il ne restera plus, en effet, au 31 décembre 1901, comme créances comportant ces responsabilités, que 546.568 fr. 77, se décomposant comme suit :

Solde de la créance de l'État 454.187 fr. 45 ; solde des versements, employés et ouvriers 50.000 fr. ; solde des diverses créances hypothécaires 42.381 fr. 32 ; total égal 546.568 fr. 77, alors qu'en 1887 ce chiffre s'élevait à environ deux millions. Ce chiffre de 546.568 fr. 77 ne représente qu'une faible partie de nos ressources de toute nature.

MINES DE LIGNY-LES-AIRE

Résultats de l'exercice 1900

Travaux d'exploitation. — La facilité d'écoulement des charbons constatée en 1899 s'est intégralement maintenue en 1900. Avec une production relativement faible, nous avons pu ainsi réaliser un bénéfice d'une certaine importance.

Nous avons dû limiter la production pour poursuivre vigoureusement l'exécution de travaux préparatoires devant nous permettre d'occuper au siège de Fléchinelle le personnel dont nous disposons, en attendant la mise en exploitation du siège nouveau. 948 mètres de beurtias ou de travers-bancs ont été exécutés. Un puits intérieur a été creusé jusqu'à la profondeur de 410 mètres pour préparer un étage d'exploitation en contrebas des travaux actuels. Un travers-banc entrepris vers le Sud, au niveau de 350 mètres, a atteint des terrains qui nous ont fait craindre l'approche du calcaire du Midi dont l'inclinaison se rapprocherait de 55° contrairement aux constatations généralement faites, contrairement aussi aux indications recueillies dans notre propre concession en d'autres points, vers l'Est. Les deux veines supérieures à Hortense, découvertes en 1899, ont été suffisamment explorées pour en reconnaître l'exploitabilité, mais la cote à laquelle elles ont été recoupées nous oblige à en réserver l'exploitation pour le nouveau siège.

L'extraction de l'année s'est chiffrée à 101.279 tonnes après déduction des déchets de lavage. Elle a donc diminué de 10.314 tonnes relativement à l'exercice précédent.

Les bénéfices se sont élevés à 242.422 fr. 17, en majoration de 86.295 fr. 60 sur l'année 1899.

Cette amélioration relativement importante de notre situation financière nous faisait un devoir de nous rapprocher dans la mesure du possible des conditions de ventilation que désire l'Administration des Mines, dont la bienveillance ne nous avait pas fait défaut dans la période critique des années précédentes.

C'est ce qui a produit la réduction du tonnage. Une autre cause, cependant, était venue s'y ajouter : les augmentations successives et considérables consenties sur les salaires de nos mineurs dont l'effet utile, par voie de conséquence, s'est notablement ralenti à dater surtout de la dernière augmentation, c'est-à-dire du 1^{er} novembre.

Pour les mêmes raisons, la production de l'exercice en cours ne pourrait se développer encore. D'ailleurs, le siège actuel ne peut exploiter que dans des conditions particulièrement difficiles, puisqu'il doit reprendre le charbon laissé anciennement, soit au-dessus, soit au-dessous du niveau d'extraction. Il en sera tout autrement du nouveau siège.

En attendant, un grand travers-bancs a pu sans danger être entrepris au niveau de 180 mètres pour créer un retour d'air entièrement nouveau : concurremment aux galeries existantes, il devra résoudre définitivement la question de ventilation, indépendamment du nouveau siège de la Tiremande. Mais en attendant, nous sommes tenus à plus de prudence que jamais au point de vue du grisou. Nous ne pouvons plus recourir à la bienveillance et à la tolérance de l'Administration. Elle estime, à bon droit d'ailleurs, que l'avenir de notre affaire est aujourd'hui assuré : d'une part, nos travaux d'exploitation se sont suffisamment développés pour démontrer l'existence de veines

importantes et d'une suffisante régularité; d'autre part, nous avons vaincu les difficultés rencontrées pour traverser le niveau au nouveau siège; enfin notre situation financière est bonne.

Travaux de premier établissement. — Le résultat obtenu par notre travers-bancs du Sud à l'étage de 350 mètres, nous a conduits à créer au siège de la Tiremande un puits de retour d'air conjugué au puits d'extraction: d'axe en axe, ils seront distants de 40^m60.

Les sondages du premier puits avaient été entrepris dès le mois de mai. La congélation a pu y commencer le 10 novembre 1900; elle a été contrariée par la présence de courants souterrains assez importants puisque, malgré le fonctionnement régulier des machines, elle n'a pu être complète qu'en avril 1901. Le creusement, effectué préalablement sur 35 mètres de hauteur, a été repris le 19 avril: il s'est poursuivi régulièrement; nous entreprenons la pose du cuvelage. La congélation du niveau du deuxième puits est en voie d'exécution.

La batterie de générateurs semi-tubulaires comprendra cinq unités de 200 mètres carrés de surface de chauffe chacune, timbrées à 10 kilos. Sur ce nombre, 2 ont été installées pour fournir la vapeur nécessaire à la congélation; les 3 autres sont en installation.

Nous avons commandé 2 ventilateurs Guibal capables chacun de débiter 60 mètres cubes d'air par seconde sous une dépression de 150 ^m/_m. Nous avons commandé également 2 machines de 300 chevaux chacune pour actionner ces ventilateurs et activer en même temps une dynamo qui produira l'électricité nécessaire à la marche des moteurs secondaires.

Un compresseur d'air activé par une machine de 100 chevaux de force a été installé; cette machine actionne, en attendant, les appareils frigorifiques. Ce compresseur sera doublé pour la mise en exploitation du siège.

49 maisons ouvrières ont été construites en 1900, un château-d'eau a été installé pour leur alimentation. 50 maisons nouvelles sont en construction.

Ces mesures nous permettront un accroissement rapide de la production aussitôt que le nouveau siège pourra entrer en exploitation.

Pour ces constructions et pour l'installation de notre raccordement au chemin de fer, nous avons accru le domaine de 7 hectares 92 ares 29 centiares: à l'emplacement du siège, nous étions déjà propriétaires de 6 hectares 12 ares 90 centiares.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1900

— ACTIF —

Concession	750.000 »	
Frais de 1 ^{er} établissement :		
Siège n° 1 :		
Création du siège et de son outillage . . .	1.662.176 75	
Maisons ouvrières	55.395 69	
Acquisitions de terrains	24.609 42	1.742.181 86
Siège n° 2 :		
Acquisitions de terrains	48.702 45	
Construction de maisons nouvelles . . .	153.788 81	
Création du siège et de son outillage . . .	437.469 90	639.960 86
Rentes sur l'État	10.105 »	
Caisse	807 95	
Effets à recevoir	37.468 70	
Banquiers	511.965 36	
Approvisionnements	174.394 96	
Houille sur le carreau	1.035 »	
Taxe sur le revenu (impôt prévu par l'enregistrement sur les coupons à distribuer de l'exercice 1900)	3.705 82	
Actionnaires (Restant dû : 375 fr. par action)	1.465.250 »	
Débiteurs divers	38.741 23	
Total	5.375.616 74	

— PASSIF —

Capital social	4.500.000 »	
Salaires à payer	39.831 25	
Oppositions	2.157 55	
Coupons n° 1 non touchés	9.700 »	
Réserve légale	11.136 82	
Réserve de prévoyance	88.279 34	
Réserve spéciale	398.995 85	
Créditeurs divers	72.105 53	
Profits et pertes :		
(Bénéfices antérieurs reportés à nouveau)	40.988 23	
Bénéfices 1900	242.422 17	253.410 40
Total	5.375.616 74	

Les comptes et le bilan présentés ont été adoptés par l'Assemblée générale du 25 mai.

Les bénéfices sont répartis comme suit :

Réserve légale (5 %), 12.121 fr. 10; réserve de prévoyance, 11.720 fr. 66; tantième du Conseil, 21.858 fr. 04; aux actionnaires, 120.000 fr.; à reporter à nouveau, 76.722 fr. 37; bénéfices antérieurs reportés à nouveau, 10.988 fr. 23; total 253.410 fr. 40.

MINES D'ANICHE

Résultats de l'Exercice 1900.

Production en 1900-1901. — L'extraction de l'exercice 1900-1901 a été de 1.143.804 tonnes.

Le nombre de sièges en extraction est de neuf.

Le tableau ci-dessous donne l'extraction des divers puits en 1899-1900 et 1900-1901.

DÉSIGNATION DES FOSSES	NOMBRE DE TONNES EXTRAITES	
	1899-1900	1900-1901
CHARBONS GRAS		
Gayant	132.607 t.	132.666 t.
Notre-Dame	182.668	179.576
Dechy	172.627	192.209
Saint-René	170.743	169.545
CHARBONS DEMI-GRAS		
Saint-Louis	115.250	109.135
Archevêque	134.037	115.638
Sainte-Marie	135.117	150.037
Vuillemin	44.305	43.361
CHARBONS QUART-GRAS		
Bernicourt	68.182	51.667
TOTAUX	1.155.536	1.143.804

L'extraction de 1900-1901 est donc inférieure de 11.732 t., soit de 1 %, à celle de l'année précédente. Cette diminution d'extraction, malgré l'accroissement du nombre des ouvriers d'environ 6 %, est due uniquement à la réduction d'effet utile des ouvriers mineurs.

Les ateliers de lavage de Gayant, de Dechy et de Traisnel, ont produit: 256.692 t. de fines de 0 à 10 ^m/_m livrées à la fabrication du coke; 53.489 t. de grains lavés de 5 à 10 ^m/_m et de 10 à 25 ^m/_m pour générateurs et pour forges; 29.981 t. de braisettes lavées de 20 à 50 ^m/_m pour le chauffage domestique, soit 340.162 t.

La production de coke a été de 169.447 t.

Enfin 131.470 t. de poussier demi-gras ont été livrées à la Société anonyme des briquettes de houille de Somain, qui traite exclusivement des houilles de la Compagnie.

Le tableau ci-dessous donne les extractions de charbon et les fabrications de coke pendant les dix dernières années.

ANNÉES	EXTRACTION	FABRICATION de coke
1891-92	821.590	121.839
1892-93	833.305	137.429
1893-94	740.296	109.497
1894-95	874.502	136.231

1895-96	894.983	135.627
1896-97	984.839	155.149
1897-98	1.121.540	168.919
1898-99	1.174.764	171.994
1899-1900	1.155.536	167.894
1900-01	1.143.804 t.	169.447 t.

Vente et emplois des charbons. — Le stock au 31 mars 1900 était de 772 t., l'extraction en 1900-1901 a été de 1.143.804 t., total 1.144.576 t., sur lesquelles il a été vendu 1.050.930 t., consommation des machines 76.277 t., distribution gratuite pour le chauffage des ouvriers et employés 16.644 t., total 1.143.851 t.; reste en stock au 31 mars 1901 725 t.

Bénéfices. — Les bénéfices de l'exploitation des mines et des usines ainsi que les revenus des valeurs mobilières et immobilières, ont permis de distribuer, en dividendes, 44 fr. par 240^e de denier, soit 2.738.560 fr.

Les dépenses extraordinaires ont été prélevées en grande partie sur les bénéfices de l'exercice et se décomposent comme suit :

Acquisition de terrains 316.806 fr.; percement des fosses 755.004 fr.; constructions diverses 2.510.641 fr.; acquisition de matériel 675.990 fr.; total 4.258.441 fr.

Charges ouvrières. — L'ensemble des charges sociales et des avantages divers dont profitent les ouvriers, en dehors des salaires, s'élève à 655.196 fr. Cette somme représente 0,58 par tonne extraite et 24,25 % du dividende distribué.

L'application de la loi sur les accidents apporte chaque jour une aggravation importante de ces charges.

Dans le courant de l'exercice, une nouvelle augmentation de 10 % sur le taux de salaires a été accordée à tous les ouvriers du fond et de la surface.

Domaine. — Le domaine de la Compagnie comprend en surface, au 31 mars 1901, 317 hectares 09 ares 19 centiares, en augmentation sur 1899-1900 de 48 hectares 36 ares 18 centiares. Sur cette surface totale, 41 hectares 67 ares ont été achetés en vue de la création de la nouvelle fosse de Sessevalle, au Nord de Villers-Campeau, et pour l'établissement du chemin de fer qui doit le relier à notre embranchement de Somain.

Travaux. — La mise en marche de la fosse Dechy n° 2 a eu lieu en février dernier. L'extraction se fait actuellement par les 2 puits en attendant que le nouveau criblage puisse fonctionner.

La fosse Saint-René n° 2 est creusée jusqu'à la profondeur de 310 mètres, 100 mètres de puits restent à effectuer; l'installation complète du jour est en montage. Ce nouveau siège sera terminé vers la fin de l'exercice qui commence.

Le fonçage de la fosse Déjardin a été attaqué par le procédé de la congélation, 80 mètres sont creusés; les terrains aquifères seront donc traversés dans le courant du mois de juin.

Le chemin de fer qui doit relier ce nouveau puits à la fosse Bernicourt est en construction. Il sera terminé dans quelques mois.

Le bâtiment de fonçage de la nouvelle fosse de Sessevalle au Nord de Villers-Campeau a été installé; les sondages pour exécuter le creusement de ce puits par le procédé de la congélation sont commencés.

A la fosse Archevêque, on poursuit activement l'aménagement du nouvel étage à 580 mètres.

A la fosse Sainte-Marie, on continue l'approfondissement du puits.

A la fosse Vuillemin, le travers-bancs a atteint au Midi la limite de concession et a recoupé 3 veines du faisceau de la Compagnie d'Azincourt; on poursuit les reconnaissances vers le couchant.

Un ventilateur Mortier donnant 40^{m3} d'air a été installé à la fosse Bernicourt pour assurer l'aéragé des fosses Gayant et Notre-Dame.

L'usine centrale de lavage de Gayant est en marche et fonctionne régulièrement.

La construction des 120 fours à coke à récupération système Collin, et des usines pour le traitement des sous-produits à Gayant est terminée. Deux batteries de 30 fours sont en feu, les usines à sulfate d'ammoniaque et à benzols commencent à fonctionner.

Cent deux maisons ouvrières ont été construites pendant l'exercice à Guesnain et à Sin.

Les magasins et ateliers de réparation devenant insuffisants, on a commencé leur agrandissement et leur réinstallation.

En résumé, une notable partie des travaux entrepris sera achevée dans le courant du nouvel exercice et on pourra commencer à en recueillir les fruits.

L'exercice qui vient de s'écouler a été attristé par la pénible catastrophe survenue le 28 novembre à la fosse Saint-Louis. — Par des secours et des pensions généreuses, la Compagnie s'est efforcée d'assurer le sort des familles des malheureuses victimes.

MINES DE DOUCHY

Résultats de l'exercice 1900.

L'Assemblée générale ordinaire de la Compagnie des Mines de Douchy s'est tenue le 28 mai 1901, à Valenciennes (Hôtel-de-Ville), sous la présidence de M. Charles Derome, premier vice-président du Conseil d'administration.

Prennent place au bureau, comme scrutateurs : M. Alphonse Lernould, de Lille, et M. Deloge-Croisette, de Cambrai; comme secrétaire : M. Charles Maniez.

M. le Président excuse M. Paul Schneider, empêché par son état de santé d'assister à la réunion.

M. Louis Dombre, directeur-gérant, donne lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1900.

L'extraction nette de 1900 a été de 395.028 t., soit à 787 t. près, la même que celle de l'exercice précédent.

Il a été fabriqué 147.147 t. de coke, soit 17.647 t. de plus qu'en 1899.

Les quatre fosses : Saint-Mathieu, L'Éclaireur, La Naville et Douchy, ont été maintenues en extraction dans le courant de l'exercice et les quatre autres utilisées pour les services accessoires.

Le creusement de la fosse Paul Schneider a été poursuivi activement. Dès le commencement de janvier, les terrains étant congelés autour du vieux puits, on a posé le nouveau cuvelage dont la base est à la profondeur 57^m 75; puis on a commencé l'élargissement du puits en dessous des morts-terrains, et au 31 décembre 1900, la profondeur atteinte était de 86^m 29. On pense pouvoir être à la fin de 1901 à 400 mètres de profondeur, et fin 1903 à 800 mètres, grâce à deux autres attaques sous-stot, partant des travaux de la fosse L'Éclaireur.

Les études de l'installation au jour se poursuivent activement. La construction du matériel et des machines suivra ensuite et tout porte à croire que la nouvelle fosse pourra être mise en exploitation dès le début de 1904.

Dans le courant de l'exercice 1900, il a été construit à l'usine de carbonisation n° 2, 28 nouveaux fours à coke du système Coppée, ainsi que trois générateurs à foyers intérieurs, chauffés par les flammes perdues de ces fours à coke.

A cette usine, il a été installé également un grand atelier de broyage pouvant traiter 200 tonnes par jour, et on a commencé la construction d'un lavoir de 400 tonnes par jour.

Enfin, il a été construit une usine d'éclairage électrique, actionnée par les flammes perdues des fours à coke et destinée à éclairer les carreaux des fosses, les rivages et les usines de carbonisation et de lavage.

Un ventilateur système Guibal, pouvant extraire 40 mètres cubes d'air par seconde, sous une dépression de 80^m/m, a été installé à la fosse Gantois.

Le domaine s'est augmenté pendant l'exercice de 12 hectares 5 ares 13 centiares. Il était, au 31 décembre 1900, de 143 hectares 44 ares 52 centiares.

Comptes: profits et pertes. — Le report à nouveau de l'exercice 1899 était de 8.511 fr. 84; les recettes ont été de 8.849.455 fr. 02, soit 8.857.966 fr. 86. Les dépenses se sont élevées à 5.937.314 fr. 67; excédent des recettes sur les dépenses, 2.920.652 fr. 19.

En vertu des articles 16 et 30 des statuts, le Conseil a décidé de porter aux fonds de prévoyance et d'amortissement une somme de 910.000 fr.; reste comme bénéfices disponibles, 2.010.652 fr. 19.

Le Conseil propose à l'Assemblée générale de fixer à 110 fr. le dividende de l'exercice 1900, ce qui nécessite une somme de 2.004.200 fr., et de reporter à nouveau 6.452 fr. 19.

Le total des dépenses de l'exercice, qui est de 5.937.314 fr. 67, se décompose comme suit: dépenses de l'exploitation proprement dite, 5.495.250 fr. 39; sommes payées à l'État comme impôts, redevances, etc., et aux ouvriers pour diverses institutions en leur faveur, 442.064 fr. 28.

Rapport des Commissaires des comptes. — Les Sociétés houillères viennent de connaître des temps prospères et les chiffres qui vous sont soumis aujourd'hui sont choses aussi agréables à dire qu'à entendre.

La Compagnie de Douchy n'a pas été des moins favorisées, grâce surtout à ses cokes, qui continuent à être recherchés.

Au cours des visites trimestrielles que nous faisons régulièrement à Lourches, nous avons pu constater la progression des bénéfices de l'exercice 1900, qui finalement se sont élevés à 2.010.652 fr. 19 et vont permettre la distribution du dividende le plus élevé que nos actionnaires aient connu jusqu'ici.

Le bilan qui vous est présenté est en concordance parfaite avec les livres, et les chiffres que nous allons vous répéter sont bien ceux de votre Conseil d'administration.

Vous remarquerez que, suivant ce qui a été pratiqué depuis notre transformation en Société anonyme, toutes les dépenses, même extraordinaires, sont amorties sur l'exercice où elles ont été ordonnées; que notre situation est, par conséquent, nette et sans engagement.

Outre la réserve légale de fr. 600.000, notre fonds de pré-

voyance et d'amortissement, qui va recevoir fr. 910.000 et se trouve porté à fr. 1.544.490 48, soit une augmentation de fr. 249.369 13 sur ce qu'il était au 31 décembre 1899, nous met à même de répondre à la continuation de tous les travaux en cours et de prévoir les éventualités.

Nos ouvriers, qui, depuis la convention d'Arras, ont vu leurs salaires très sensiblement augmentés, ont reçu encore en 1900, sur le chapitre: pensions, secours, caisse de retraite, logements et chauffage, une somme globale de fr. 298.881 04, tandis qu'une autre somme de fr. 62.779 40, était distribuée au personnel comme participation et gratifications.

Nous pensons donc que les propositions de vos Administrateurs ont été établies avec la sagesse et la prudence dont ils ont toujours fait preuve, et que vous pouvez, en sécurité, donner votre approbation tant au chiffre du bilan qu'au dividende de 110 fr. soumis à votre vote.

Notre tâche nous est singulièrement facilitée par la façon remarquable dont sont tenus les livres de notre Société. De quelque côté que se portent nos investigations, la réponse nous est donnée immédiatement, claire et lucide. Notre receveur vient d'y ajouter un inventaire très complet, très détaillé, de tous les biens, meubles et immeubles de la Société, travail de longue patience, qui lui fait honneur et qu'il suffira de mettre à jour d'année en année.

La Compagnie de Douchy a tenu une place très honorable à l'Exposition, où elle a obtenu des récompenses méritées.

Et, pour compléter cet heureux exercice, notre sympathique directeur-gérant a reçu le ruban qui lui était dû depuis longtemps, ce qui a causé une joie unanime parmi les intéressés de la Société.

Notre pensée, en terminant, sera pour remercier administrateurs, directeur et ingénieurs. En le faisant, nous sommes certains de nous faire l'écho de tous les actionnaires de la Compagnie des mines de Douchy. Signé: G. Giard, P. Bultot, J. Devos.

Résolutions de l'Assemblée. — Première résolution. — L'Assemblée générale, conformément au rapport du Conseil d'administration et après avoir entendu le rapport des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1900, arrêtés au 31 décembre, tels qu'ils ont été présentés.

Elle fixe à 110 fr. par action (impôts à déduire) le dividende de l'exercice 1900.

Un acompte de 50 fr. par action ayant été mis en distribution le 31 décembre dernier, le solde, soit 60 fr. par action (impôts à déduire) sera payé le 30 juin 1901, chez les banquiers de la Compagnie.

Deuxième résolution. — L'Assemblée générale réélit: M. Gustave Petitjean administrateur sortant, qui accepte. Elle élit comme Commissaires pour l'exercice 1901: MM. Georges Giard père, Paul Bultot et Jules Devos, qui acceptent.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1900

— ACTIF —

Concession et dépendances (Valeur à l'origine) . . .	3.644.000 »
Achat d'immeubles, machines, matériel et travaux de premier établissement depuis le 1 ^{er} janvier 1895. . .	1.808.762 37
(Transformation en Société Anonyme.)	
Espèces en caisse	25.405 96
Effets en portefeuille.	219.482 37
Banquiers	552.648 79
Valeurs mobilières.	2.869.918 60
Marchands et consommateurs	229.935 56

Marchandises d'approvisionnements	542.837 55
Charbon et coke en stock.	52.183 50
Acompte sur le dividende de l'exercice 1900 (50 fr. par action) échu le 31 décembre 1900	911.000 »
	10.856.174 70

— PASSIF —

Capital social	3.644.000 »
Amortissement des achats d'immeubles, machines, matériel et travaux de premier établissement depuis le 1 ^{er} janvier 1895 (Transformation en Société Anonyme).	1.808.762 37
Négociants et déposants	331.229 16
Dividendes arriérés restant à payer.	917.040 50
Réserve légale.	600.000 »
Fonds de prévoyance et d'amortissement	1.544.490 40
Profits et Pertes.	2.010.652 19
	10.856.174 70

MINES DE CARVIN

Résultats de l'exercice 1900.

Opérations de l'exercice 1900-1901. — La production totale de nos trois fosses pendant cet exercice a été de 247.534 t., dit le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 22 mai dernier.

Ce chiffre accuse une augmentation de 3.134 t. sur celui de l'exercice précédent, la production de 1899-1900 ayant été de 244.000 t.

En même temps que le prix de vente a augmenté sensiblement, le prix de revient a, lui aussi, augmenté parce que les matières de consommation ont subi une hausse sensible et surtout parce qu'il a été accordé au cours de l'exercice deux relèvements importants des salaires; savoir: 5 % le 1^{er} avril et 10 % le 1^{er} novembre 1900 (*Conventions d'Arras entre les Compagnies minières et les délégués ouvriers*).

Mais ce sont aussi les conditions du travail, au point de vue de la sécurité et de l'hygiène, que nous avons tenu à améliorer pour notre personnel ouvrier.

C'est ainsi que, depuis quatre ans, grâce à nos installations de compresseurs et de ventilateurs, nous avons triplé le volume d'air circulant dans les chantiers souterrains et donné par là à l'ouvrier plus d'aisance pour accomplir sa tâche.

Ajoutons en outre que, cette année, nous faisons pour la deuxième fois application de l'article 23 des statuts qui nous permet de prélever entre 1 et 6 % des bénéfices nets après paiement de l'intérêt des actions, pour constituer un fonds destiné à l'achat d'actions ou de cinquièmes d'actions qui pourront être distribués à nos employés et ouvriers, et nous vous proposerons tout à l'heure d'y affecter la somme de 20.288 fr. 41; nous pourrions ainsi distribuer 45 cinquièmes au lieu de 25 l'année dernière. Cette année, à l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons un ouvrier qui représente 24 de ses camarades. L'année prochaine nous pourrions en avoir 2 ou 3, représentant 70 de leurs camarades; nous espérons ainsi contribuer à l'union féconde du capital et du travail, dans laquelle nous persistons à voir le salut de l'industrie.

Travaux du fond. — FOSSE N° 1. — L'extraction de cette fosse a été de 26.820 t. au lieu de 28.030 t. l'année dernière, en légère diminution de 1.210 t. La veine Saint-Émile a été complètement déhouillée et nous avons dû rechercher les parties

des veines Letombe et Saint-Julien que n'avaient pu retrouver les anciens travaux, pour entretenir l'extraction à cette fosse. Nous continuons les travaux marchant à la découverte du deuxième bassin houiller du Nord-Ouest. Ce travail est fait avec toutes les précautions voulues en allant au Nord.

FOSSE N° 2. — L'extraction de la fosse n° 2 a été de 143.689 t., soit une augmentation de 2.450 t.; nous aurions obtenu un chiffre plus élevé si nous n'avions été retardés par certaines difficultés d'exploitation au point de vue de l'aérage et de l'éclairage. L'exploitation s'est faite dans les veines 4^e Nord, Sainte-Marie, Saint-Henri, Pérus, Beele, Grande-Veine, Veine n° 1, Veine n° 4, Veine n° 6, Veine n° 7. La préparation de l'étage 290 a été commencée ainsi que le creusement d'une nouvelle salle de pompe. Une bowette Sud au niveau 290, reliant les travaux des fosses 2 et 3, est en percement et sur le point d'aboutir; elle servira d'arrivée d'air pour les travaux de la fosse n° 3. Plusieurs bures d'aérage ont été exécutés entre les veines: Grande-Veine à Veine n° 1, Veine n° 4 à Veine n° 6, Veine n° 6 à Veine n° 7.

FOSSE N° 3. — La production a été de 77.025 t. contre 75.140 l'année dernière, soit une augmentation de 1.885 t.

L'exploitation s'est faite dans les veines Beele, Grande-Veine, Veine n° 1, Veine n° 2 et Veine n° 3, aux niveaux 290 et 326.

Les travaux de préparation, d'agrandissement de voies d'aérage, ont été poussés vigoureusement; l'extraction devra se continuer à l'aide de treuils à air comprimé et, à mesure que nous descendrons, le prix de revient aura à supporter des frais d'extraction naturellement plus élevés, qui nous amèneront sans doute à rechercher une solution plus économique pour l'extraction.

L'enfoncement du puits Saint-Louis a été repris au-dessous du niveau 290, il sera poursuivi jusqu'au niveau 400 afin de servir de puits d'extraction pendant dix ou douze ans. Une bowette Sud, prise au pied du puits Sainte-Barbe, a rencontré la veine n° 2 avec 0^m 80 d'ouverture et la veine n° 3 avec 1^m de charbon.

Travaux du jour. — FOSSE N° 1. — Nous plaçons un ventilateur système Mortier et une cloison dans le puits; cette fosse devra se suffire à elle-même au point de vue de l'aérage, puisque des serremments vont être établis entre les fosses 1 et 2.

FOSSE N° 3. — Nous avons remplacé deux chaudières hors d'usage; un ventilateur puissant sera placé à cette fosse pour permettre l'aérage des fosses 2 et 3 pour le cas d'un arrêt du ventilateur de la fosse n° 2 ou de celui de la fosse n° 3.

Nous avons acheté à un prix avantageux un immeuble à Épinoy: en raison des réparations nécessaires dues aux affaissements et réclamées par le propriétaire, il y avait intérêt à agir ainsi; nous avons pu, après aménagement et constructions nouvelles, y loger 6 ménages ouvriers.

CHEMIN DE FER. — La réparation de la voie reliant la gare de Courrières à notre rivage a été entreprise et terminée dans le courant de l'exercice; des appareils de sûreté ont été placés.

Situation financière et liquidation des bénéfiques. — Ainsi qu'il a été dit plus haut, les bénéfiques bruts provenant de nos ventes de l'année se sont élevés (après remboursement des 600.000 francs de l'emprunt) à 1.439.274 fr. 70.

Voir la suite à la page 226.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 20 Juin pour les valeurs cotées aux Bourses de Lille et de Lyon et au 14 Juin pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS; L, LILLE; Ly, LYON; M, MARSEILLE; B, BRUXELLES.

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						Forges, Hauts-Fourneaux, Aciéries					
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.375 ..	1900 brut 50 ..						
72.000	62.240	"	Aniche (24 ^e de denier).....	838 ..	00-01 net 44 ..				Aciéries de Firminy.....	Ly 3.050 ..	99-00 200 ..
28.800	28.800	1/28.8 ^o	Anzin (centième de denier).....	-5.540 ..	1900 net 320 ..	20.000	20.000	500 t.p.	de France.....	P 806 ..	99-00 50 ..
6.000	5.940	"	Azincourt.....	695 ..	1900 brut 40 ..				de Longwy.....	P 920 ..	99-00 50 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzv.....	-1.200 ..	99-00 brut 50 ..	40.000	40.000	500 t.p.	de St-Etienne.....	Ly 1.645 ..	99-00 90 ..
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 265 ..	1900 6 25				Alais (Forges).....	P 320 ..	1900 25 ..
3.000	"	1.000-400 p.	Bruay (entière).....	L 48.000 ..	99-00 net 2000 ..	13.500	13.500	500 t.p.	Aubrives-Villerupt.....	B 250 ..	96-97 18 80
"	"	1/60.000	Bruay (20 ^e act. prim.).....	-2.380 ..	net 100 ..	2.000	2.000	1.000	Biache-St-Waast.....	P 320 ..	1900 25 ..
18.000	17.000	1/18.000	Béthune (6 ^e act. prim.).....	-3.255 ..	99-00 brut 100 ..	4.800	4.800	250 t.p.	Chasse (Fonderies).....	B 1.440 ..	99-00 70 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.635 ..	1900 brut 70 ..	37.000	37.000	500	Châtillon-Commentry.....	Ly 1.440 ..	99-00 50 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.400 ..	1900 65 ..	6.000	6.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 530 ..	99-00 net 27 43
3.945	"	500 t.p.	Carvin.....	L 2.225 ..	00-01 brut 130 ..				Commentry-Fourchamb.....	Ly 955 ..	1900 50 ..
"	"	1/19.725	Carvin (5 ^e act. prim.).....	L 440 ..	00-01 26 ..				Creusot.....	-1.802 ..	98-99 85 ..
10.000	10.000	500 t.p.	Clarence (La).....	-675 ..	"	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 1.019 ..	1900 37 50
60.000	60.000	1/60.000	Courrières (30 ^e act. prim.).....	-2.390 ..	1900 125 ..	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C ^e	B 440 ..	99-00 60 ..
22.000	22.000	125 t.p.	Crespin.....	-140 ..	"	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.858 ..	00-01 net 192 ..
18.220	18.220	200	Douchy.....	-1.225 ..	1900 140 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Aciéries, Nord et Est	P 1.565 ..	99-00 90 ..
1.800	"	1.000 t.p.	Dourges.....	-24.700 ..	1900 1000 ..	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.....	B 400 ..	99-00 net 35 ..
"	"	1/180.000	Dourges (100 ^e act. prim.).....	-235 ..	1900 10 ..				Franche-Comté.....	Ly 307 ..	99-00 25 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	-3.615 ..	99-00 52 10				Horme et Buire (nouv.).....	-1.165 50	1900 9 ..
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	-800 ..	99-00 net 30 ..				La Chalassière.....	-790 ..	99-00 50 ..
28.865	28.865	400	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	-695 ..	99-00 25 ..	6.000	6.000	500 t.p.	Marine et Chemins de fer.....	P 1.485 ..	99-00 65 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay.....	-425 ..	"	18.000	18.000	500	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 865 ..	1900 70 ..
6.000	4.000	500	Ferques.....	-799 ..	"	2.925	2.925	700 t.p.	Micheville (Aciéries).....	B 800 ..	99-00 45 18
6.000	6.000	500	Flines-lez-Raches.....	-510 ..	1900 20 ..	4.250	4.250	1.000	Pont-à-Mousson.....	N ..	99-00 100 ..
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 1.359 ..	1900 net 50 ..	8.000	8.000	500 t.p.	Saunales.....	B 4.365 ..	1900 net 250 ..
300.000	300.000	1/300.000	Haute-Loire.....	P 750 ..	1899 ..				Villerupt-Laval-Dieu.....	B 425 ..	99-00 25 ..
29.160	29.160	1/29.160	Lens (centième act. prim.).....	-580 ..	99-00 net 25 ..						
9.000	9.000	500 t.p.	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	-2.225 ..	99-09 net 65 ..						
80.000	80.000	1/80.000	Ligny-lez-Aire.....	-510 ..	1900 20 ..						
32.000	32.000	"	Loire.....	Ly 268 ..	1900 10 ..						
16.000	16.000	"	Marles 70 0/0 (20 ^e act. pr.).....	L 1.790 ..	1899 90 ..						
6.000	6.000	500	— 30 0/0 (20 ^e act. pr.).....	-1.659 ..	1900 net 126 ..						
4.000	"	500 t.p.	Marly.....	-790 ..	"						
"	"	1/20.000	Meurchin.....	-11.425 ..	99-00 700 ..						
80.000	80.000	1/80.000	— (1/5 act. prim.).....	-2.295 ..	" 140 ..						
6.000	6.000	500 t.p.	Montrambert.....	L 929 50	1900 47 ..						
"	15.600	400 t.p.	Ostricourt.....	L 1.310 ..	"						
80.000	80.000	1/80.000	Péronnière (La).....	-570 ..	1930 28 ..	15.000	15.000	500			
"	36.000	100	Rive-de-Gier.....	Ly 25 ..	"						
80.000	80.000	1/80.000	Rochebelle.....	-616 ..	1900 30 ..						
1.840	1.840	400 t.p.	Roche-la-Molière.....	-1.900 ..	1900 85 ..						
5.000	5.000	500 t.p.	Saint-Etienne.....	-505 ..	1900 25 ..						
4.000	"	1.000 t.p.	Seigney-le-Rouvray.....	L 36 ..	96-97 5 ..	16.000	16.000	500			
"	"	1/80.000	Thivencelles.....	-460 ..	1876 10 ..	1.000	1.000	100 t.p.			
			Vicoigne-Nœux.....	-23.225 ..	99-00 net 1.000 ..	2.000	2.000	"			
			Vicoigne-Nœux (20 ^e act. prim.).....	-1.160 ..	"						

REVUE DES COURS

Lille, 20 juin. — La faiblesse s'est accentuée sur le marché des valeurs charbonnières, principalement en ces derniers jours; les transactions sont de moins en moins importantes. Les causes de cette situation étant toujours les mêmes, nous n'avons pas à y revenir les ayant exposées déjà plusieurs fois dans nos bulletins précédents.

Aniche recule de 4 fr. à 838; le dividende de l'exercice a été de 44 fr. par 240^e de denier au lieu de 37 fr. 75 pour l'exercice précédent; ce dividende n'a exigé qu'une faible partie des bénéfices lesquels ont, en outre, servi à payer les dépenses extraordinaires qui se sont élevées à 4.258.000 fr. A l'avenir, Aniche paiera ses dividendes en 2 fois: un acompte le 31 décembre et le solde le 30 juin, par mandats qui seront détachés à la Bourse de Lille, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre.

Bruay perd 40 fr. à 2380; la C^e fait savoir qu'à partir du 1^{er} juillet les titres anciens, entiers ou vingtièmes, seront échangés contre des centièmes d'actions. Nous estimons que les administrateurs de Bruay, comme ceux de Lens l'année dernière, agissent très sagement en supprimant les titres primitifs et les vingtièmes qui ne seront plus cotés en Bourse, les centièmes seuls étant. Pour l'attribution des titres nouveaux, il ne sera pas tenu compte des numéros des actions anciennes. Les propriétaires qui désireraient modifier la forme actuelle de leurs titres auront à payer les frais de conversion. Les titres d'actions nominatives appartenant aux femmes mariées ou séparées, aux mineurs, aux interdits, etc., ne seront délivrés, sous la forme au porteur, que moyennant l'accomplissement des conditions et formalités exigées par la loi, et la production des justifications qui pourront être jugées nécessaires. Les titres nouveaux seront délivrés, contre remise des anciens titres, par le Crédit Lyonnais, à Paris.

Béthune fléchit de 69 fr. à 3255, **Carvin** de 7 fr. à 440; pour une extraction de 247.534 t., les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 1.738.000 fr. La **Clarence**, très offerte, baisse de 75 fr. à 675. Le Conseil d'administration de cette Société s'est ému des bruits divers qui ont couru dans le public; en réponse à ces bruits, il publie ce qui suit:

1^o On a dit que les ressources de la C^e étaient épuisées. Or, à l'heure actuelle, sans compter les approvisionnements et le magasin, la C^e possède plus d'un million espèces liquides chez ses banquiers; par contre les sommes dues à quelques fournisseurs sont insignifiantes. 2^o On a parlé de la rencontre

du calcaire dans l'avancement de la bowette du Midi: ce fait est complètement inexact. Voici, du reste, un extrait du rapport hebdomadaire du directeur à ce sujet: « A l'étage 477, nous avons recoupé la veine de 1^{er} 30 d'épaisseur par la bowette Sud. Elle paraît devoir être productive, et le charbon est de très belle qualité. A l'étage 550 au Nord, la veine de 0^{me} 55 d'épaisseur se maintient régulière à 65 mètres du puits. Nous allons y installer une taille et une descenderie. La bowette Sud est en terrains bien stratifiés, avec alternance de cuerelles et de rocs. Bien que ne prenant que le charbon rencontré dans nos tracages, nous avons remonté cette semaine 115 tonnes de charbon. » 3^o On a dit que la fosse avait essuyé un coup d'eau. C'est un bruit absolument ridicule, attendu que l'exhaure ne se fait qu'une fois par semaine pendant quelques heures. Aussi, pour alimenter les générateurs, cette quantité d'eau est tellement minime que l'on est obligé de tirer le surplus de la rivière La Clarence. 4^o On a prétendu aussi que l'on approfondissait le puits, parce qu'aux étages établis à 477 mètres et 550 mètres, l'extraction aurait été peu importante. La vérité est que, par mesure de prévoyance, le Conseil a voulu assurer l'avenir en préparant un étage inférieur. Du reste, ce travail n'arrêtera en aucune façon l'extraction aux étages supérieurs déjà amorcés comme nous venons de vous le dire plus haut. Nous ajouterons que le coût de l'approfondissement n'entamera que très peu nos disponibilités actuelles. La marche de nos travaux reste donc normale et régulière.

Courrières perd 10 fr. à 2390, **Crespin** 12 fr. à 140, **Ferfay** 10 fr. à 695, **Flines** 61 fr. à 799. **Ligny** recule de 40 fr. à 510, coupon de 20 fr. détaché. **Marles 30 0/0** a détaché également un coupon brut de 131 fr. et en perd 156 à 1659. **Marly** fléchit également de 20 fr. à 790. Le 5^e **Meurchin** est assez ferme à 2295 tandis que l'entier perd 475 fr. à 11425. **Ostricourt** baisse de 39 fr. à 1310. **Thivencelles** de 15 fr. à 460.

Dourges, **Drocourt**, **Lens**, **Vicoigne** sont sans changement, cependant **Vicoigne** entier perd 725 fr. pour se mettre à la parité de son vingtième.

Anzin bénéficie de 15 fr. à 5540, **Azincourt** de 25 fr. à 695. **Douchy** gagne aussi 25 fr. à 1225; on ne comptait que sur un dividende de 100 fr. et la C^e en donne 110, les actionnaires ont donc lieu d'être très agréablement surpris; pour une extraction de 395.000 t. et une production de 147.147 t. de coke, les bénéfices se sont élevés à 2.010.652 fr. **L'Escarpelle** rattrape 40 fr. à 860,

Ferques monte de 25 fr. à 425, **Liévin** de 20 fr. à 2225, **Marles 70 0/0** de 9 fr. à 1790.

Sur les valeurs charbonnières du Centre et du Midi, la tendance paraît un peu plus ferme, le recul est moins important. Cependant **Albi** perd 25 fr. à 1375; pour une extraction de 150.000 t., cette C^{ie} a réalisé 666.690 fr. de bénéfice, ce qui lui permet de distribuer un dividende brut de 50 fr. par action. **Blanzy** rétrograde de 90 fr. à 1200, **la Loire** de 7 fr. à 268, **Montrambert** de 5 fr. à 929, **la Péronnière** de 4 fr. à 570.

Rochebelle est inchangé; cette C^{ie} a fait 893.611 fr. de bénéfice net et donne 30 fr. de dividende brut par action. **Carmaux** gagne 15 fr. à 1400. **La Grand'Combe** s'avance de 29 fr. à 1359; la production de l'exercice s'est élevée à 797.903 tonnes et le bénéfice net à 3.511.517 fr. 59; le dividende distribué est de 50 fr. bruts. **St-Étienne** bénéficie de 5 fr. à 505 et **Roche-la-Molière** de 70 fr. à 1900, cette dernière C^{ie} a fait 6.061.841 fr. de bénéfice net en 1900 et distribue 85 fr. de dividende par action. **Campagnac** est inchangé; pour une production de 262.945 tonnes de houille, le bénéfice net réalisé en 1900 s'est élevé à 1.036.356 fr. 29; le dividende brut est de 70 fr.

Il y a lieu d'en déduire les dépenses occasionnées par les travaux de recherches, soit 194.933 fr. 30.

Nous devons ensuite retrancher les sommes payées du 1^{er} mars 1900 au 28 février 1901: à la Caisse de liquidation, 29.243 fr. 70; à la Caisse de secours, 17.020 fr. 57; à la Caisse des retraites, 20.972 fr. 65; accidents, 17.499 fr. 63, soit 84.736 fr. 55 au lieu de 75.595 fr. 14 l'année dernière; les versements de la Compagnie, imposés par les lois, sont un tant pour cent des salaires, qui ont augmenté. Puis nous avons à porter en compte les intérêts payés sur les obligations, soit 32.000 fr. Enfin, les redevances à l'État, fixes et proportionnelles, suivant la loi de 1810; créances douteuses, etc., formant un total de 55.347 fr. 80, soit en tout 367.017 fr. 65. On arrive ainsi, pour l'exercice écoulé, au chiffre de 1.072.257 fr. 05 pour le produit de la vente des charbons.

Comme les bénéfices réalisés dans l'exploitation du chemin de

fer s'élèvent, en outre, à 35.864 fr. 54, nous obtenons ainsi la somme totale de 1.108.121 fr. 59, qui constitue le bénéfice avant déduction de tout amortissement.

Nous vous proposons donc de consacrer d'abord 204.826 fr. 98 à l'amortissement du matériel et de l'outillage. Nous aurons ainsi amorti cette année, tant en matériel et outillage qu'en emprunt, la somme totale de 804.826 fr. 98. Ces amortissements et remboursements déduits nous laissent encore un bénéfice à répartir de 903.294 fr. 61.

Nous en établissons la répartition en nous conformant à l'article 23 des statuts et aux règles que l'assemblée générale de l'année dernière a unanimement approuvées. A cet effet, comme nous n'avons plus cette année à nous préoccuper de la réserve statutaire, qui a été reconstituée l'an passé en son entier, nous vous proposons de porter à la réserve extraordinaire et facultative une somme de 225.000 fr. L'excédent qui en résulte est de 678.294 fr. 61.

Nous devons en retrancher la somme de 98.625 fr., représentant l'intérêt des actions à 5 %, qui était compris dans l'acompte donné le 1^{er} février dernier. Sur le surplus, qui est de 579.669 fr. 61, nous vous proposons d'opérer les prélèvements prévus à l'avant-dernier paragraphe de l'art. 23 des statuts, c'est-à-dire une somme de 20.288 fr. 41 pour être distribuée en cinquièmes d'actions aux employés et ouvriers, et la somme de 28.983 fr. 48 représentant les 5 % prévus par le Conseil d'administration.

(A suivre).

MINES & MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs & Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

Accumulateurs électriques

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.).

Appareils de levage

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

Appareils photographiques

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

Appareils pour mines

C^{ie} FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.).

Ascenseurs et Monte-Charges

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.).
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

Barrettes (Chapeaux de mineurs)

BEUSCART-BECQUET, 62, rue de Flandre, à Lille (Nord).

Banques

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.).

Câbles de mines

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).
VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).
PELON et ROGER, 76, av. de la République, Paris. (V. A.).

Calorifuges

L. MAHIEU et fils, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

Canalisations d'eau

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

Chaudronnerie

P. VILLETTE, 39, rue de Wazemmes, Lille.

Chauffage

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

Ciment armé de métal déployé

Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

Compresseurs d'air

MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{ue} du Cateau, Cambrai (Nord).
DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

Compteurs à eau

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

Concasseurs et Criblages

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.).
E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

Condenseurs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

Constructions métalliques

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).
E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING. (V. A.).
H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille. (V. A.).

COTON MÈCHE pr LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pr les MINES DE HOUILLE
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

Courroies

N. FLINOIS et L. COLMANT, à Lille et à Tournai (V. A.).

Déchets de coton (Nettoyage de machines)
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord)

Épuration des eaux industrielles

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
L. MAHIEU et FILS, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

Électricité (construction)

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.).

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe. (V. A.).

H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix. (V. A.).

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, r. Oberlin, Nancy. (V. A.).
J.-A. GENEUR, 77, rue Charlot, Paris.

C^{ie} D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL, 27-29, rue de Châteaudun, Paris (V. A.).

LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Crimée, Paris (V. A.).
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS WESTINGHOUSE, 45, rue de l'Arcade, Paris (V. A.).

Élévateurs

BAGSHAWE aîné, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

Émeri (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

Fers et Aciers

HAUTS-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain (Nord).

Sté ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

Fouage de puits

DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).

Fontes moulées

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille. (V. A.).

BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).
A. PIAT et ses fils, Paris. Succursale: 59, rue Fosseaux-Chênes, Roubaix (V. A.).

E. GUÉRIN et C^{ie}, rue Giroud, à Douai. (V. A.).

<p>Fontes d'acier FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.) LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord). (V. A.)</p> <p>Forages et Sondages J.-B. VIDELAINE, 134, r. de Denain, Roubaix. (V. A.) DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.) SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE ET DE RECHERCHES MINIÈRES, 14, rue de la Victoire, Paris. (V. A.)</p> <p>Fournitures photographiques L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.)</p> <p>Gazogènes SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place Ribour, Lille. (V. A.)</p> <p>Générateurs E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.) CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.) CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord). (V. A.) ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord). F^d THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.) MARIOLLE-PRINGUET et fils, à St-Quentin (Aisne). (V. A.) DELAUNAY, BELLEVILLE et C^e, St-Denis-s-Seine. (V. A.) ÉTABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.)</p> <p>Graisses et Graisseurs THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille. (V. A.)</p> <p>Huiles et Graisses industrielles HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.)</p> <p>Ingénieurs-Architectes PAUL SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.</p> <p>Injecteurs THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille. (V. A.)</p> <p>Lampes à incandescence DUTHOIT et LIBAUD, à Croix (près Lille). (V. A.)</p> <p>Lampes de sûreté pour Mineurs COSSET-DUBRULLE, fils, 45, rue Turgot, Lille.</p> <p>Locomotives F^d THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.)</p> <p>Machines-outils et de précision DESTOMBES, LANGLOIS et C^e, à Roubaix (Nord). (V. A.)</p>	<p>Machines à vapeur DUJARDIN et C^e, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord). C^e de FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord). CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.) E. MAILLET et C^e, à Anzin (Nord). (V. A.) E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord). F^d THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.) C^e FRANCO-AMÉRICAINNE, Lesquin-l-Lille (Nord). (V. A.) MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Câteau, Cambrai (Nord) R. GANDRILLE, (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (V. A.) L. FRANCIN et C^e, à Tourcoing (Nord). (V. A.) ÉTABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.)</p> <p>Matériel de mines ROMAIN SARTIAUX, Établissements métallurgiques, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais). A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais). MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Câteau, Cambrai (Nord). LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, avenue du Quesnoy, Valenciennes. (V. A.) NICOLAS et TRIQUET, à Lillers (Pas-de-Calais).</p> <p>Matériel industriel DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord). (V. A.)</p> <p>Moteurs à gaz SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Ribour, Lille.</p> <p>Ordres de Bourse CRÉDIT LYONNAIS, 28, r. Nationale, Lille (Nord). (V. A.) COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.) SCHNEEB, FAVIER et C^e, 5, Grande-Place, Lille (Nord). CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.</p> <p>Perforatrices électriques C. BORNET, 10, rue St-Ferdinand, Paris (V. A.)</p> <p>Photographie industrielle A.-C. DELPIERRE, 15, square Jussieu, à Lille. (V. A.)</p> <p>Pompes centrifuges et autres F^d THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.) SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.) WAUQUIER et C^e, constructeurs, 69, rue de Wazemmes, Lille (V. A.)</p> <p>Presses à Triquettes TH. DUPUY ET FILS, 22, r. des Petits-Hôtels, Paris (V. A.)</p> <p>Rails ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).</p>	<p>Raccords pour tuyauterie SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.)</p> <p>Réfrigérant SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.) V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.)</p> <p>Régulateurs de Machines THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, à Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)</p> <p>Robinetterie THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, à Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)</p> <p>Transmissions A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (V. A.) E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord). A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)</p> <p>Transporteurs A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.) BAGSHAVE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.) H. LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé, près Paris (V. A.)</p> <p>Treuil MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Câteau, Cambrai (Nord). THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (V. A.)</p> <p>Tubes et Tuyaux en fer ou acier SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.) Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille (V. A.)</p> <p>Tuiles mécaniques BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (P.-de-C.). TUILERIE MÉCANIQUE DE ST-MOMELIN, par Watten (Nord) (V. A.)</p> <p>Tuyauterie de fonte CAVALLIER, 14, place Cormontaigne (ing^{rs} Pont-à-Mous.) HAUTS-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).</p> <p>Ventilation V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.)</p>
--	---	--

INFORMATIONS DIVERSES

BELGIQUE

Charbonnages du Rieu-du-Cœur et de la Boule réunis à Quaregnon.

RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 ET 1898 :

ACTIF	1900	1899	1898
Immobilisé	fr. 3.449.434	3.812.625	3.836.946
Réalisable : magasins	287.145	275.528	227.511
— débiteurs	1.259.185	828.435	654.935
Disponible : caisse	1.069.658	383.095	378.581
Totaux	6.065.422	5.299.683	5.097.973
PASSIF			
Non exigible : capital	3.389.263	3.389.263	3.389.263
— réserves	644.226	323.192	314.012
Exigible à terme : obligations	621.000	687.000	750.000
Exigible : crédateurs	622.133	388.491	360.599
Bénéfices	788.800	511.737	284.099
Totaux	6.065.422	5.299.683	5.097.973
Dividende par action	150	50	30

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

24 JUIN. — Paris. Fourniture en deux lots des combustibles divers nécessaires aux services du Muséum d'histoire naturelle, du 1^{er} juillet 1901 au 30 juin 1902.

- 25 JUIN. — Tarbes. Fourniture à l'atelier de construction d'artillerie de Tarbes, en 10 lots, de 8.500 t. de charbon de fourneau ou briquettes, 450 t. de charbon de forge et 500 t. de coke métallurgique.
- 26 JUIN. — Brest. Vente du bateau-porte de l'ancien bassin n° 3 de Pontaniou, dont 90 t. de fer zingué.
- 26 JUIN. — Alger. Construction d'un pont métallique de 30 mètres d'ouverture sur l'Oued-Lekhhal à Aboutville : 24.600 fr.
- 27 JUIN. — Toul. Construction d'un casernement : lot de la ferronnerie et de la quincaillerie, 106.000 fr. ; lot de la plomberie, zinguerie, conduites d'eau, 35.000 fr.
- 27 JUIN. — Tulle. Guerre. Fourniture à la Manufacture nationale d'armes de Tulle de combustibles divers en 4 lots.
- 28 JUIN. — Bordeaux. Fourniture de 3.000 t. de charbons à vapeur d'origine française au service maritime de la Gironde.
- 29 JUIN. — Paris. Fourniture à l'Imprimerie nationale de 600 t. de charbon de terre tout-venant, 50 t. de gailletins, 50 t. de têtes de moineaux, 5 t. d'anthracite.
- 2 JUILLET. — Versailles. — Fourniture à l'école de chemin de fer du génie, de rampes d'embarquement en deux lots : 1^{er} lot, longrines 25.200 fr. ; 2^e lot, panneaux 42.800 fr.
- 2 JUILLET. — Toulouse. Fourniture à l'atelier d'artillerie de 1.000 t. de charbon de terre de fourneau et de 100 t. de charbon de forge.
- 3 JUILLET. — Bourges. Fourniture à la fonderie de canons, en 15 lots, de 5.450 t. de charbon de terre pour générateurs, de 4.000 t. de charbon de fours, 1.500 t. de coke métallurgique et 600 t. de coke de gaz.
- 3 JUILLET. — Toul. Construction de hangars sur les glacis du corps de place en 1901 et 1902 ; lot de la ferronnerie, quincaillerie et serrurerie : 84.180 fr. 87.

- 6 JUILLET. — Vincennes. Fourniture de 1.400 t. de charbon de terre de fourneau, en 1 lot, à la Direction de l'artillerie.
- 7 JUILLET. — Castillon-sur-Dordogne. Travaux de canalisation pour distribution d'eau : 51.000 fr.
- 8 JUILLET. — Lyon. Fournitures de portes monumentales et de grilles pour le parc de la Tête-d'Or : 125.248 fr.
- 10 JUILLET. — Lille. Construction d'une caserne de gendarmerie à Lambersart : 43.145 fr. 21.
- 12 JUILLET. — Fontainebleau. Construction de deux ponts sur la rivière et sur le canal du Loing. Fourniture et pose des tabliers métalliques : 52.000 fr.
- 13 JUILLET. — Rennes. Fourniture à l'atelier de construction de l'artillerie de 1.600 t. de briquettes, 300 t. de charbon de four, 50 t. de charbon de forge, 1.500 t. de coke.
- 24 JUILLET. — Bourges. Fourniture de 700 t. de charbon de terre pour générateurs à l'École centrale de pyrotechnie militaire.
- 12 AOUT. — Toulouse. Concours pour la construction d'un pont de 230 mètres de longueur sur la Garonne. Des primes de 5.000, 3.000, 2.000 et 1.000 francs seront décernées aux auteurs des quatre meilleurs projets.
- 17 AOUT. — Paris et Hué. Construction de grands ponts sur la ligne de Tourane à Hué et Quang-Tri, et fourniture des tabliers métalliques de petits ponts.
- Prochainement. — Clermont-Ferrand. Fourniture du tablier métallique du viaduc des Fades : 1.646.766 fr. 54.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

- 25 MAI. — Blois. Fourniture d'un tablier métallique pour le pont de Thézée sur le Cher : 53.000 fr. Adjudicataire, Janssens de Burges, à Anzin, 24 % de rabais.
- 11 JUIN. — Colonies. Fourniture de rails, éclisses et selles pour le chemin de fer d'Aniverano au Mangoro (Madagascar). Adjudicataire : Aciéries de Longwy à 717.360 fr. 85, soit aux 1.000 kilos : 169 fr. 45 pour les rails, 209 fr. 45 pour les éclisses, 254 fr. 45 pour les selles.
- 12 JUIN. Lyon. Guerre. Fourniture à la manutention militaire, du 1^{er} juillet 1901 au 30 juin 1902, de : 1^o 600 t. de charbon de terre pour générateurs. Adjudicataire : M. Girard à 32 fr. 20 la tonne ; 2^o 350 t. de charbon de terre pour boulangeries. Adjudicataire : M. Girard à 37 fr. 40 la tonne.

Convocations d'Actionnaires

- 25 Juin. — Paris. — Houillères, carrières et fours à chaux de Montjean (en liquidation).

- 25 Juin. — Paris. — Mines de houille et schistes bitumineux de la Condemine.
- 25 Juin. — Paris. — Société d'exploitation des mines d'or de la France.
- 26 Juin. — Bruxelles. — Société des briquettes de houille du Nord.
- 26 Juin. — Bruxelles. — Hauts-fourneaux de Musson.
- 26 Juin. — Auvélais (Belgique). — Charbonnages d'Arsimont.
- 29 Juin. — Paris. — Hauts-fourneaux de Trignac.
- 29 Juin. — Paris. — Mines d'anthracite de Communay.
- 29 Juin. — Bruxelles. — Société houillère d'Hautrage.
- 22 Juillet. — Paris. — Compagnie houillère de Saint-Germain-Alais.

MATÉRIEL A VENDRE

ÉLEVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé ;
TRANSPORTEUR Goodwins et Defays ;
 pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1^{res} marque ; Échange. M. Dorez, ing^r à Roubaix. (17)

ANE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biétrix et C^{ie}, à Saint-Etienne.

ANE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.
ANE DYNAMO, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.
 (Machines à courant continu excitées en dérivation).

ANE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide ; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

Suite du Bulletin Commercial (France)

PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux	48 »
Zinc laminé	60 »
Cuivre rouge laminé	245 »
— en tuyaux sans soudure	275 »
— en fils	270 »
Laiton laminé	180 »
— en tuyaux sans soudure	252 50
— en fils	200 »
Étain pur laminé (1 ^m /m d'épaisseur et plus)	450 »
— en tuyaux (9 ^m /m diamètre intérieur et plus)	450 »
Aluminium en tubes	170 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m	55 à 60

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchin et C^{ie}
 (USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD :

DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe,
 Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)

BULLETIN COMMERCIAL (SUITE)

PRIX DES MÉTAUX BRUTS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Cuivre du Chili, en barres, liv. Havre	182 »
Cuivre en plaques ou en lingots, liv. Havre.	188 25
Cuivre best selected, liv. Havre.	196 50
Etain Banka, liv. Havre ou Paris.	345 50
Etain Détroits, liv. Havre ou Paris.	341 50
Etain Cornouailles, liv. Havre ou Rouen	340 50
Plomb, marques ordinaires, liv. Paris	36 »
Zinc, bonnes marques, liv. Paris.	47 50
Nickel pur.	450 »
Aluminium pur à 99 %, lingots	350 à 450
— — — — — planches	
Bronze et laiton d'aluminium, lingots.	» »
Ferro-aluminium, lingots	» »

Le Directeur-Gérant : EM. LEFÈVRE.

Lille, imprimerie G. Dubar et C^e, Grande-Place, 8.

HAUTS-FOURNEAUX & FONDERIES DE
PONT-A-MOUSSON

Administrateurs-Directeurs: MM. X. ROGÉ et C. CAVALIER

TUYAUX EN FONTE

POUR CANALISATIONS DE CHARBONNAGES

Tuyaux à emboîtement et Cordon à joint de plomb, Types de la Ville de Paris

TUYAUX A JOINTS GIBALT, POUR TERRAINS TRÈS MOUVANTS

Tuyaux frettés d'acier à chaud (système X. ROGÉ, breveté s. g. d. g.)

Tuyaux divers (Lavril, genre Somzée, à brides, etc.), Tuyaux de descente

STOCK PERMANENT :

300,000 mètres de tuyaux. — 30,000 raccords assortis.

DÉPOT DE TUYAUX A DON-SAINGHIN PRÈS LILLE

REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION DU NORD :

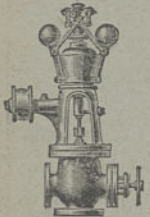
M. H. CAVALIER, Ingénieur, 14, place Cormontaigne, 14, à LILLE (41)

W. KLEPP SUCCESSEUR DE
HOEFERT & PAASCH

PARIS, 54, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, PARIS

APPAREILS * ACCESSOIRES

pour Chaudières et Machines à vapeur en général



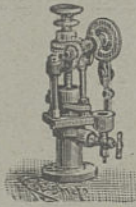
RÉGULATEURS DE VITESSE
pour machines à vapeur

APPAREIL-RÉGULATEUR à DÉTENTE

mêmes avantages qu'avec la distribution Corliss

APPAREILS DE GRAISSAGE

automatiques ou mécaniques



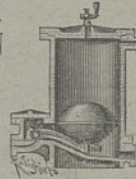
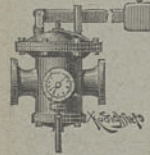
GRAISSEURS A GRAISSE CONSISTANTE. — BURETTES

Détendeurs de vapeur

PURGEURS AUTOMATIQUES D'EAU DE CONDENSATION

Séparateurs d'eau

APPAREILS A JET DE VAPEUR



Pompes à vapeur doubles

POMPES CENTRIFUGES, POMPES A PALETTES, POMPES D'ÉPREUVE, BÉLIERS HYDRAULIQUES, PULSOMÈTRES

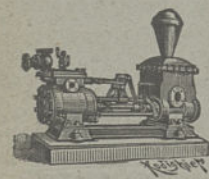
THERMOMÈTRES A MERCURE jusqu'à 500°

PYROMÈTRES jusqu'à 1000° c.

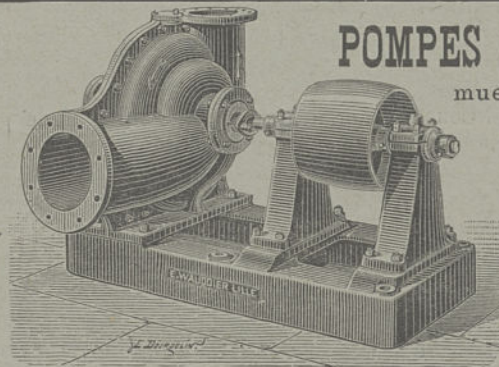
COMPTEURS DE TOURS

Indicateurs à diagrammes

CONTROLEURS DE RONDES pour Veilleurs de Nuit



ENVOI DES TARIFS SUR DEMANDE (65)



POMPE CENTRIFUGE

POMPES CENTRIFUGES

mues par COURROIES

DYNAMOS

ou

MOTEURS

à

vapeur

↑

POMPES

à trois plongeurs

HORIZONTALES

ou

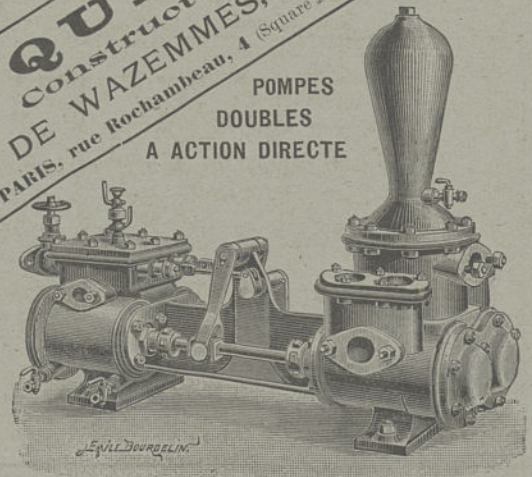
VERTICALES

↑

Constructions

mécaniques

WAUQUIER & CIE
constructeurs, 69, LILLE
69, RUE DE WAZEMMES, 4 (Square Montholon)
Agence à PARIS, rue Rochambeau, 4



POMPES
DOUBLES
A ACTION DIRECTE

(40)

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ÉLECTRICITÉ Procédés Westinghouse

CAPITAL : 10.000.000 FR.

Usines au Havre - SIÈGE SOCIAL A PARIS : 45, RUE DE L'ARCADE - Usines au Havre

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : SODELEC-PARIS - TÉLÉPHONE : 273-12 ET 273-25

Génératrices et Moteurs à courant continu et alternatif - Stations centrales

Transport de force - Equipements complets de Tramways électriques

Tableaux de distribution - Commutatrices - Transformateurs - Locomotives électriques

Moteurs fermés pour mines, forges, etc.

AGENCES : à LILLE, 2, rue du Dragon - à LYON, 3, rue du Président-Carnot - au HAVRE, 2, Boulevard Sadi-Carnot

GRAND-PRIX ET MÉDAILLE D'OR, PARIS 1900

(80)

Photographie A. C. DELPIERRE

IRIS - LILLIAD - Université Lille

15, Square Jussieu, LILLE. — Spécialité de Vues industrielles en tous formats jusqu'au 50×60 direct

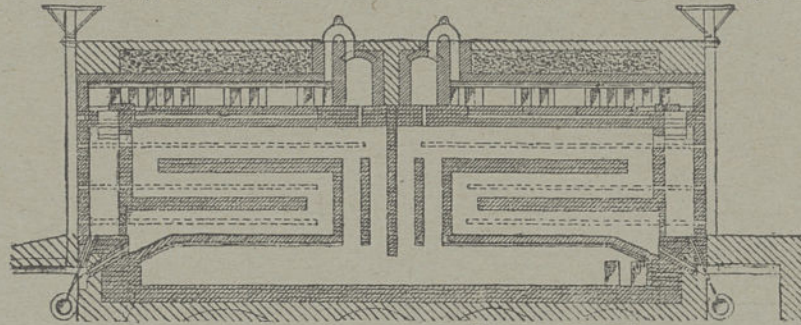
FOURS A COKE

Systeme COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessite aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coke par four
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)

Adresse Télégraphique : ACIERIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS

de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES DE ROUES. BOISSEUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

L. FRANCCIN & C^{IE}

Ingénieurs-Constructeurs à Tourcoing

MOTEURS A VAPEUR

à détente Ridder, de 20 à 100 chevaux

SYSTEME DUJARDIN

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Compresseurs d'air et de gaz

ÉLEVATION DES LIQUIDES PAR ÉMULSION (60)

MÉDAILLE D'OR

Exposition

Universelle

PARIS 1900

Société d'Electricité de Roubaix-Tourcoing

ANCIENNE MAISON E. CARPENTIER

H. CORRION & J. DENISSEL, Successeurs

Bureaux et Ateliers : 73, Rue du Nouveau-Monde, ROUBAIX

Magasins de Vente : 83, Grande-Rue, ROUBAIX

CONSTRUCTION DE DYNAMOS

à courant continu et à courants alternatifs

INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR ARC & PAR INCANDESCENCE

Transmission de l'Énergie

INSTALLATION DE STATIONS CENTRALES

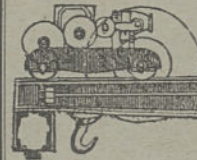
par moteurs à gaz et moteurs à vapeur

CABLES & FILS - ACCUMULATEURS

RENSEIGNEMENTS & DEVIS SUR DEMANDE (59)

ED. GUÉRIN & C^{ie}

CONSTRUCTEURS, DOUAI (NORD)



Spécialité exclusive d'Appareils de levage, Appareils de transport et de manœuvre et Pompes à commande électrique.

Ponts-roulants. Ponts-chevalets. Grues Titan. Grues à portique. Chèvres. Grues pivotantes. Grues roulantes. Grues vélocipèdes. Ascenseurs. Elévateurs. Monte-charges. Transbordeurs. Cabestans. Treuils. Chariots électriques suspendus (type trolley).

Spécialité de Ponts-roulants, type américain, à trois moteurs, grand rendement mécanique et grandes vitesses de fonctionnement, depuis 3 tonnes jusque 150 tonnes.

Grues Titan, de chantiers et d'extraction avec portées jusque 100 mètres et pouvant extraire à plus de 50 mètres pour l'exploitation des carrières.

Défourneuses pour fours à coke, Appareils de chargement pour fours Siemens-Martin, Chariots électriques pour poches de coulée, etc.

Treuils de halage et d'extraction pour mines et charbonnages.

Pompes d'épuisement souterraines de toutes puissances pour mines et charbonnages, pour refoulement jusque 1.000 mètres, et à grande vitesse pour accouplement à des moteurs électriques.

(76)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS (18)

COMPAGNIE GÉNÉRALE
d'ÉLECTRICITÉ de CREIL

Etablissements **DAYDÉ & PILLÉ**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5,000,000 DE FRANCS

27 et 29, Rue de Châteaudun, 27 et 29
 PARIS

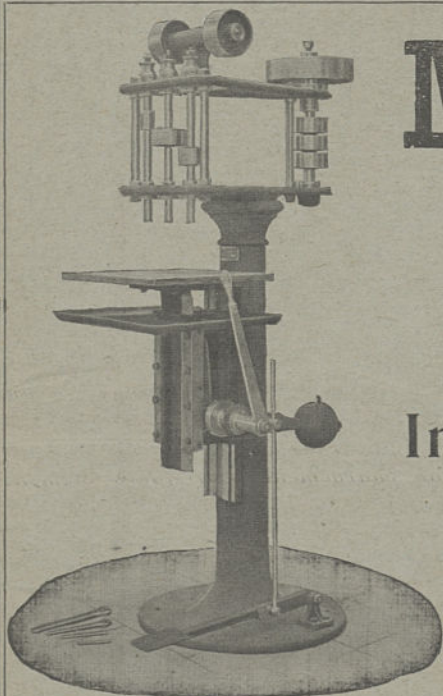
MATÉRIEL à COURANT CONTINU ALTERNATIF SIMPLE et POLYPHASÉ
 de TOUTES PUISSANCES

DYNAMOS pour Electrochimie et Electrométallurgie.

APPAREILS DE LEVAGE ÉLECTRIQUES
 TRAMWAYS — STATIONS CENTRALES à VAPEUR et HYDRAULIQUES

LAMPES A ARC

COMPTEURS — APPAREILS DE MESURE



MACHINES-OUTILS

et Outils

DE PRÉCISION

Installations complètes

D'ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

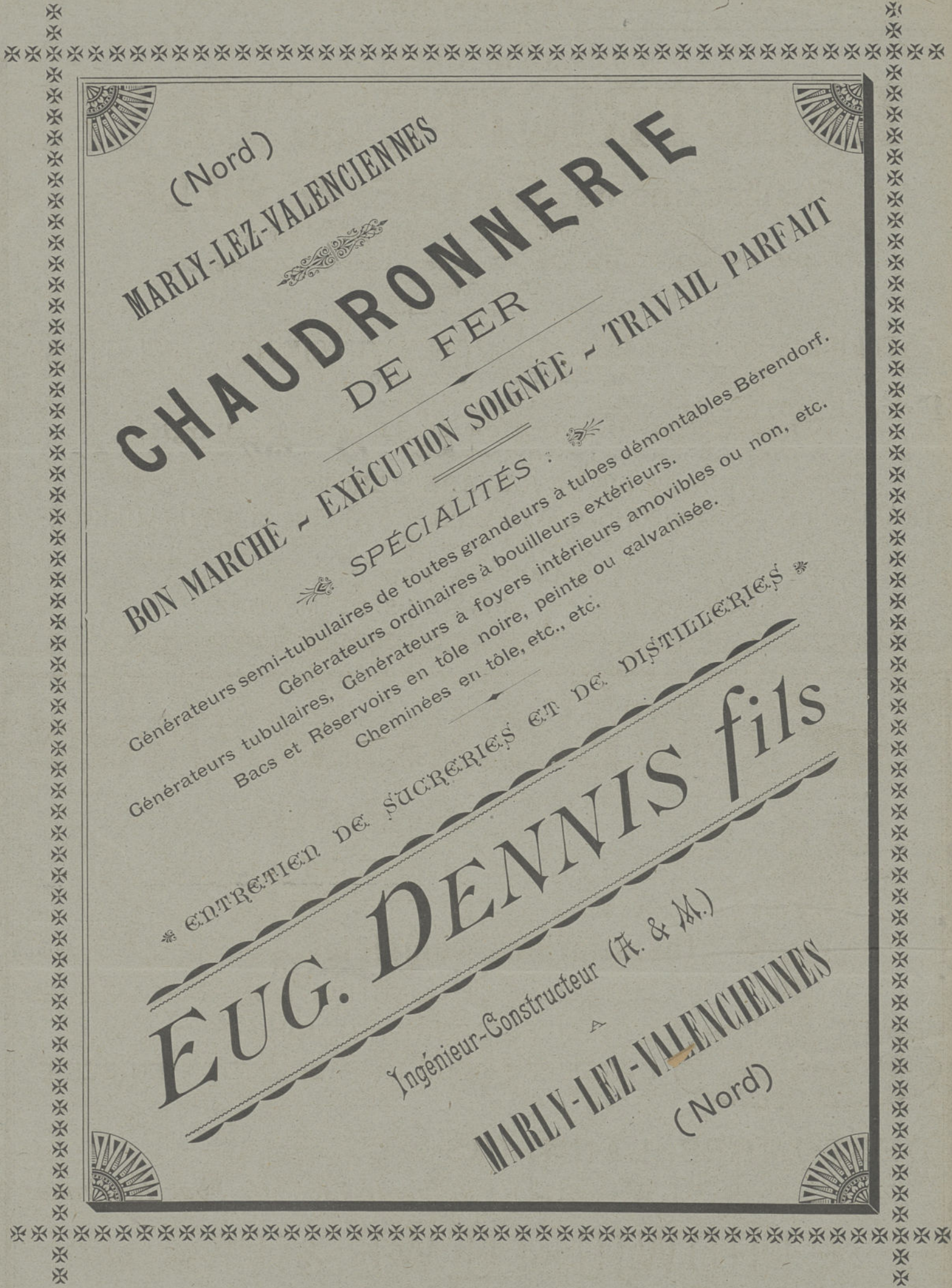
D'ATELIERS DE RÉPARATIONS

D'ATELIERS POUR LA FABRICATION EN SÉRIE

DESTOMBES, LANGLOIS & C^{ie}, ROUBAIX (NORD)

Agents de Vente exclusifs pour la France

DE LUDWIG, LÖEWE & C^o (BERLIN)



(Nord)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

CHAUDRONNERIE DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

SPÉCIALITÉS :

- Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.
- Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.
- Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.
- Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SUCRERIES ET DE DISTILLERIES

EUG. DENNIS fils

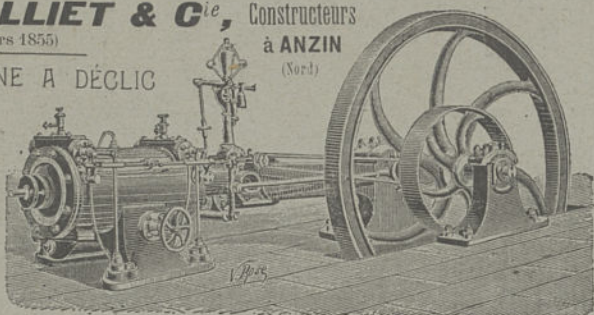
Ingénieur-Constructeur (A. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES
(Nord)



MAILLIET & C^{ie}, Constructeurs
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉCLIC



Machines condensation } 50 CHEV. | 80 CHEV. | 120 CHEV. | 150 CHEV. | 200 CHEV. | 300 CHEV.
11,500 fr. | 14,000 fr. | 18,500 fr. | 22,500 fr. | 25,000 fr. | 33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines.
Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course.
La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

Ferdinand THÉBAULT
CONSTRUCTEUR
Marly-lez-Valenciennes (Nord)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminiers, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

Tuilerie Mécanique

DE **SAINT-MOMELIN**

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

ADMINISTRATION ET BUREAUX

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Lannes, Carreaux

TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

C. BORNET, INGÉNIEUR

10, Rue St-Ferdinand, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: MÉDAILLE D'OR

PERFORATRICES ELECTRIQUES à rotation et à percussion

PERFORATEURS à bras et à air comprimé

INJECTION D'EAU PAR FLEURETS CREUX DOUBLANT LA VITESSE DU FORAGE

Prospectus franco sur demande.

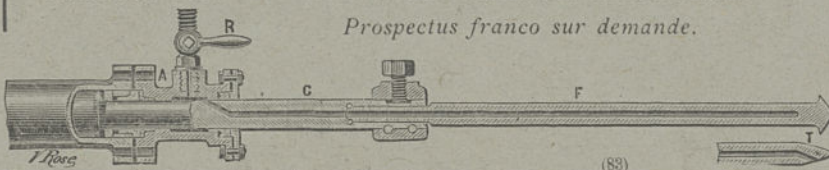
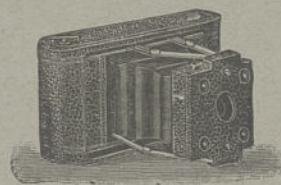


PHOTO-COMPTOIR DU NORD
L. Mairesse

ROUBAIX

LILLE

39 bis, rue Pauvrée | 6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA PHOTOGRAPHIE

← Devis sur demande → (43)

ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

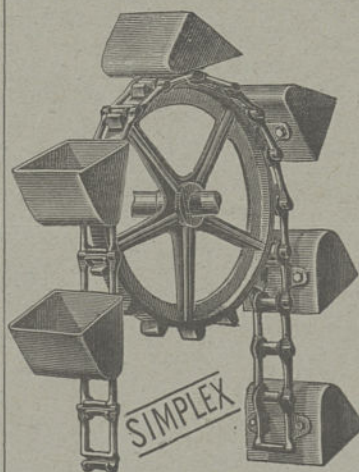
Brevetée S. G. D. G.

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX



Marque déposée

C^{ie} des Chaînes Simplex

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA
Fabrication des RACCORDS EN FER FORGÉ pour Tubes en fer

J. LECAT, G. BOUTRY, P. LOUIS & C^{ie}
WATTRELOS (Nord), près Roubaix

PIÈCES SPÉCIALES SUR MODÈLES. POUR COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER
Mines et autres industries

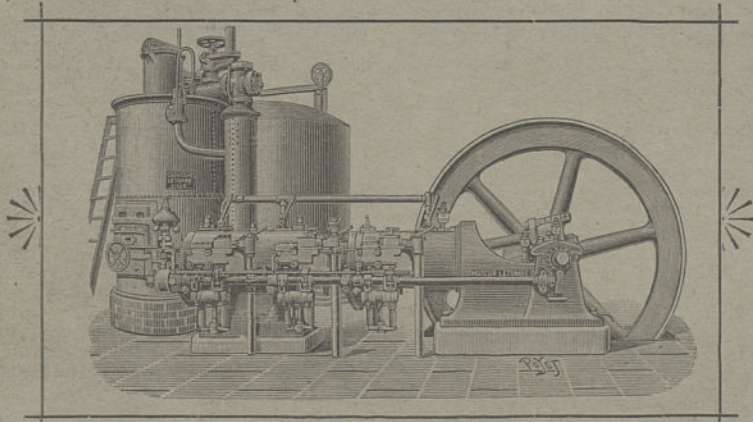
SOCIÉTÉ A^{ME} DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P.

Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21. Rue de Londres, PARIS
C^{ie} DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**
Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

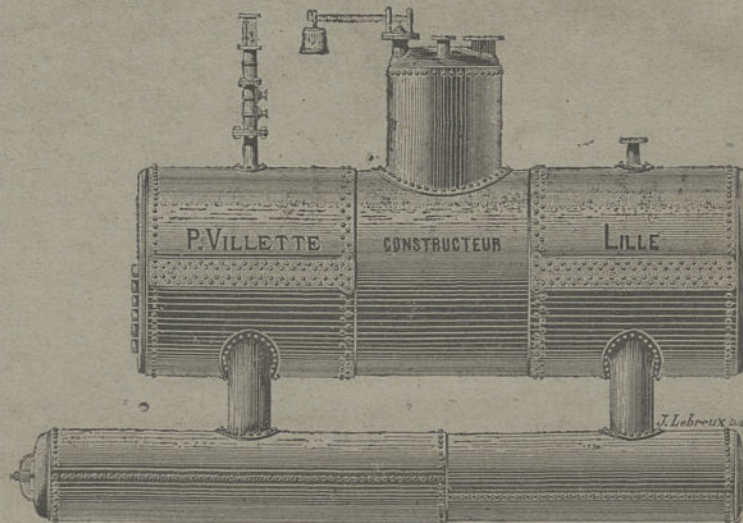
Bureaux: 3, Place de Rihour, LILLE

(29)

Chaudronnerie

FER & ACIER

GÉNÉRATEURS de tous systèmes



P. VILLETTE

39, Rue de Wazemmes, 39

LILLE

(32)

C^{ie} FRANÇAISE DES METAUX

Société Anonyme au Capital de 25,000,000 de Fr.

SIÈGE SOCIAL: 10, RUE VOLNEY, PARIS

Tubes sans soudure en cuivre rouge, en laiton et en acier, pour Chaudières

Planches, Barres et Fils en cuivre rouge et en laiton

Cuivre spécial pour Tuyères de Hauts-Fourneaux

Fils et Câbles en cuivre rouge de haute conductibilité, pour tous usages électriques

AGENT GÉNÉRAL: M. FÉLIX NYS, 75, RUE DES GANTOIS, LA MADELEINE-LEZ-LILLE (NORD)

(47)